



votre service public local

Handicap : partager l'espace public ► P. 14



en débat

Les enjeux de la plateforme d'Orly ► P. 20

acteur

Alonso de Proteau, l'accord parfait ► P. 18

découverte

Heidi Wood : avant-goût de *Vacances d'hiver* ► P. 28

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 126 - novembre 2011



De 0 à 11 ans

**L'enfant
dans la ville**

Dossier pages 7 à 12

Résultat des élections des représentants des parents

Représentants aux conseils d'écoles

Maternelle J. Gilbert-Collet	FCPE (5+4 suppléants)
Maternelle Salvador Allende	AIMSA (6+11 suppléants)
Maternelle Paul Bert	FCPE (4)
	SANS ÉTIQUETTE (1)
Maternelle Pierre et Marie Curie	FCPE (5+1 suppléant)
Maternelle Pasteur	FCPE (6+1 suppléant)
Élémentaire Paul Bert A	APE (6+6 suppléants)
	FCPE (4+3 suppléants)
Élémentaire Paul Bert B	FCPE (6+1 suppléant)
	UNION LIBRE (5+5 suppléants)
Élémentaire Pasteur	FCPE (10)
Élémentaire Pierre et Marie Curie	FCPE (15+7 suppléants)

L'intégralité des résultats des élections est disponible sur le site www.ville-chevilly-larue.fr

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°126

Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directrice de la communication : Patricia Durand.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Fanette Bruel

Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Joëlle Cuvilliez, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, Mira, Jean Moulin, Michaël Narradon, Philippe Stisi, Anna Weiss.

Secrétariat : Coline Petit
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 79 61 63 18
E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr
Mairie de Chevilly-Larue 88, avenue du Général de Gaulle 94550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Tout pour bien grandir !

14-15 Votre service public local

- Handicap : partager l'espace public
- Donnez votre avis sur la révision du PLU

- Une première pierre pour le complexe sportif intercommunal

- Les enfants sur le chemin de l'art

16-17 Près de chez vous

- Rencontres de quartier : les élus à la rencontre des Chevillais

- Concertation autour du renouveau des Sorbiers

- Bientôt une nouvelle piste cyclable avenue Guynemer
- Requalification de la rue du Général de Gaulle

- Assurance des véhicules : Quelle est la règle ?

18-19 Acteur

- Mercedes Alonso et Pierre-Frédéric Proteau : l'accord parfait ...

20-21 En débat

- La plateforme d'Orly, un enjeu pour le territoire

22-25 En actions

- Gestes qui sauvent : une initiative du CME
- Au Pôle, le mois de l'économie sociale et solidaire

- Anciens combattants : revalorisation de la retraite

- Trois mesures fiscales en faveur des Chevillais

- Conseil municipal d'enfants : 1 vote, 33 jeunes élus

- L'activité du Conseil général : la carte Imagine R et le livre pour les tout-petits

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Arts plastiques : avant-goût de *Vacances d'hiver* hors les murs

- Concert de la Sainte-Cécile

- Maison du Conte : faits divers et série noire

- Mois du film documentaire : la résistance en images

Livres et vous

- La rentrée des livres

Mémoire

- Panorama de Chevilly-Larue il y a 100 ans

32-33 Sports

- Parc des sports : tout beau, tout neuf !

- Programme du Téléthron

- Soirée des sportifs : distribution de récompenses !

34-35 Vie pratique



Le point de vue du maire



Les premiers habitants du Clos Saint-Michel ont pris possession de leur logis avec la joie que l'on peut imaginer. Ces nouveaux propriétaires réalisent là, au prix de grands sacrifices, un rêve partagé par beaucoup de nos concitoyens. Les locataires, eux, se verront attribuer leur futur logement dans quelques semaines. Ce sont ainsi près de 90 demandeurs de logement social qui verront se

terminer une attente de plusieurs années pour entrer enfin dans un appartement répondant à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Certes, l'opération d'aménagement –d'initiative privée– n'est pas terminée, mais les parties achevées montrent la qualité de l'environnement qui prévaudra dans cette résidence, laquelle comprendra une nouvelle voirie, des places de stationnement sur la rue Henri Cretté, un petit square de proximité, une circulation douce pour rejoindre la station bus du TVM ou celle du 192, un arboretum et des commerces.

Cette résidence est à l'image de la politique d'aménagement menée de longue date par la commune. Elle s'interdit l'urbanisme agressif des années 60 au profit d'immeubles de faible hauteur et de bonne qualité architecturale. Elle s'applique à mélanger les origines dans un ensemble où cohabiteront familles modestes en locatif social, familles plus aisées en accession sociale à la propriété ou en accession non aidée, et personnes âgées dans des logements expérimentaux, spécialement adaptés au vieillissement. Elle situe les logements à proximité des écoles maternelles et primaires, des collèges et du lycée, ainsi que de nombreux équipements collectifs. Ajoutons que le chauffage

sera assuré par la géothermie, c'est-à-dire à un coût avantageux.

Chacun peut donc vérifier que les engagements de qualité pris par la commune et par l'aménageur privé seront tenus, au grand dam, sans doute, de ceux qui pensaient se servir de cette opération à des fins politiques lors des élections municipales. À l'arrivée, nous avons un quartier qui s'humanise, qui s'embellit et des familles heureuses de pouvoir se loger dans un cadre agréable.

C'est dans le même esprit que nous abordons la rénovation du quartier Anatole France et la restructuration du quartier des Sorbiers. Améliorer la qualité de vie pour ceux qui vivent dans ces quartiers depuis longtemps, comme pour les futurs résidents, telle est notre seule ambition. Une ambition que nous essayons

de concrétiser dans un rapport exigeant avec les bailleurs et les constructeurs, et dans un rapport de concertation avec les habitants. À la

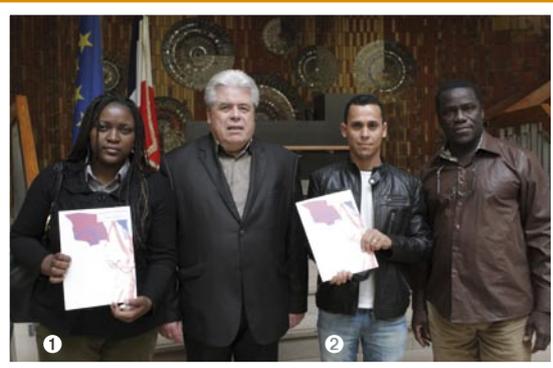
sortie de toutes ces opérations, il y aura plus de logements, certes, mais aussi plus de mixité et un cadre de vie et de sécurité sensiblement revalorisé.

Avec la priorité donnée aux Chevillais pour se loger dignement, nous nous efforçons ainsi de traduire dans les faits le droit au logement, l'objectif d'une ville où il fait bon vivre, une ville de partage et de solidarité. ●

Avec mon sincère dévouement,
Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué



Lauréats du concours jardins, fenêtres et balcons fleuris Le concours de jardins, fenêtres et balcons fleuris a, cette année encore, couronné de succès de nombreux Chevillais. Les prix Ville ont été remportés par Nicole Huet, Gérard Daviot, Sylviane Chretien (catégorie balcons), Denise Peyraud, Mario Capaldi, Lorraine Arfuso (catégorie jardins) et un lot collectif a été attribué aux jardins familiaux Bretagne. Ont également été récompensés, toutes catégories confondues (jardins, balcons et jardins familiaux), Yves Brucelle, Laetitia Terriou, Christiane Cohen, Gisèle Leroy, Grazyna Baranska, Yvette Venon, Aimé Lamouré, Patrice Riglet, Santa Gizzi, Marcelle Sanz, Monique Furiani, Marie Le Gac et Monique Mazereau. Les lauréats primés ont remporté un chèque-cadeau et tous les participants ont reçu une composition florale.



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Deux Chevillais viennent d'acquérir la nationalité française. Ainsi, Rolande Mbiakob Tchamkam ① et Amor Agrebi ② ont reçu leurs décrets des mains de Christian Hervy, le Maire, en présence d'Ivan Bouchier, sous-préfet, et de proches, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses.



Les chanteurs livreurs ... à domicile

Entre poésie et chansons engagées, les cinq membres du groupe Les chanteurs livreurs, ont définitivement conquis le public Chevillais, le 8 octobre dernier à la salle Jacqueline Auriol. Invités par le Comité de quartier Larue à partager avec les habitants leur goût de la musique et des mots bien choisis, ils ont dispensé, tout au long de la soirée, plus que des chansons, une énergie communicative !



Vive les remariés !

C'est face à une joyeuse assemblée que M. et M^{me} Le Goff ① ont dignement célébré leurs noces de Diamant (soixante ans de mariage !) le 1^{er} octobre dernier, en présence de Christian Hervy, le Maire, de Élyane Darmon et de Marc Delorme, conseillers municipaux. Alexis Le Goff, salarié de EDF depuis 1964, avait épousé le 24 septembre 1951, Yvette Famel, successivement employée, ouvrière spécialisée puis mécanicienne. Le couple s'est installé à Chevilly-Larue en 1958 et Alexis Le Goff participe activement à la vie associative communale depuis plusieurs années. Parents d'une fille qui leur a donné une petite-fille et comblés par la naissance de deux arrière-petits-enfants, ils se sont remariés à l'âge de 82 ans.

Le 22 octobre, ce fût au tour de M. et M^{me} Venneri ② de célébrer leurs noces d'Or en présence de Christian Hervy, le Maire, et de Christian Nourry, maire-adjoint. Ugo Venneri, qui a exercé tous les corps de métiers dans le bâtiment, avait épousé le 14 octobre 1961 à Clamart, Jacqueline Giordano, serveuse. Habitant à Chevilly-Larue depuis 1996, parents de cinq enfants et cinq petits-enfants, c'est avec beaucoup d'émotion qu'ils ont fêté leurs 50 ans de mariage, à respectivement 79 et 70 ans.



Brocante d'automne

C'était la foule des grands jours le 16 octobre, place De Lattre de Tassigny à l'occasion de la traditionnelle brocante d'automne. En parcourant ses allées parsemées de bric et de broc, les amateurs de fripes, livres anciens, vaisselle en porcelaine, vieux téléviseurs et autres reliques auront sans aucun doute trouvé leur bonheur !



Rencontres-débat en Résistances : pari réussi !

Rencontres, débats avec des auteurs ou des journalistes, sans oublier un spectacle inédit à la Maison Pour Tous ... octobre s'est fait l'écho de toutes les « Résistances » à la médiathèque. Belle entrée en matière, le débat « Écrire le travail » a réuni, le 8 octobre, Gérard Mordillat et Thierry Beinstinguel. Une première pour ces deux auteurs engagés dans la dénonciation des souffrances de l'homme au travail. Le 20 octobre, Alain Gresh, directeur adjoint du *Monde Diplomatique*, éminent spécialiste du Proche-Orient, animait une conférence autour des révolutions arabes. Retraités, étudiants venus avec leurs parents, habitués de la médiathèque ; tous étaient conquis par les explications du journaliste qui a rappelé le rôle des réseaux sociaux mais également celui de la jeunesse au printemps dernier : « *En 2010, 1,5 millions de jeunes fêtaient leur 20 ans en Egypte* » a-t-il expliqué avant qu'un débat soit ouvert sur « *ce surgissement des peuples pour écrire leur propre histoire* ».

11 novembre

Commémoration de l'Armistice

La Municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer le 93^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. À cette occasion, une messe du souvenir sera célébrée à l'église Sainte-Colombe à 10h. Elle sera suivie d'une cérémonie au monument aux morts (place de l'Église) à 11h.

Les 2 et 3 décembre

Le Téléthon à Chevilly-Larue

Les 2 et 3 décembre, différentes manifestations de solidarité sont organisées à Chevilly-Larue à l'occasion du Téléthon. Les habitants pourront participer à un tournoi de volley-ball ou s'attabler en toute convivialité autour d'un repas organisé par les sections athlétisme et cyclotourisme de l'Élan.

Retrouvez le programme du Téléthon à Chevilly-Larue dans le 4 pages actus ou à la p.32 de cette édition.

Du 9 au 11 décembre

Marché de Noël

Poupées russes, yourte, spectacle folklorique, orchestre slave ... C'est la Russie qui sera mise à l'honneur de cette nouvelle édition du marché de Noël. Les parents pourront y faire leurs emplettes parmi de nombreux étals de marchands de bouche : macarons, huîtres, champagne, foie gras et praline, il y aura de quoi satisfaire les papilles les plus connaisseuses. Et pour ce qui est des idées de cadeaux, entre bijoux, jouets en bois ou objets de déco, il y a peu de chance pour que les Chevillais soient en panne d'inspiration en parcourant les allées du marché. Quant aux plus jeunes, ils ne rateront sans doute pour rien au monde l'occasion de rencontrer le Père Noël ou de participer à un atelier sur l'art russe !

Retrouvez le programme complet du marché de Noël sur www.ville-chevilly-larue.fr à partir de début décembre.

Appel aux Chevillais

Le comité de rédaction du journal municipal cherche de nouveaux membres

Vous aimez votre journal municipal ?
Vous avez des critiques à formuler ?
Et si vous participiez à son élaboration ?
La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.

Si l'aventure vous tente, contactez le service Communication (100, avenue du Général de Gaulle - 01 79 61 63 10).



Tout pour bien grandir

Jouer, apprendre, rire, créer, découvrir, ... C'est fou tout ce qu'il y a à faire quand on a entre 0 et 11 ans ! Cela tombe bien, Chevilly-Larue a fait de l'enfant une priorité de sa politique municipale. De la crèche à la maternelle, du centre de loisirs aux classes de découvertes, de la médiathèque à la Maison du Conte en passant par le conservatoire et les activités sportives, les tout-petits et leurs aînés occupent une place centrale dans la ville.

Droits de l'enfant

Le bien-être de l'enfant au cœur des priorités

Chevilly-Larue, labellisée Ville amie des enfants, va célébrer l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. L'occasion de consolider son engagement quotidien en faveur des petits Chevillais.

« **D**ans toutes les décisions qui concernent les enfants [...], l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale »

peut-on lire dans la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies et signée par près de 200 pays. Chevilly-Larue, labellisée Ville amie des enfants en 2009 par l'Unicef et l'Association des Maires de France (AMF) pour les actions qu'elle mène quotidiennement en faveur des enfants, célébrera le 22^e anniversaire de l'adoption de ce texte à l'occasion d'une journée festive menée tambour battant par les différents services de la ville et les enfants, le 19 novembre prochain.

« Cette journée symbolique cimente le travail partenarial initié entre les instances qui œuvrent au bien-être de l'enfant » explique Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local. Car à Chevilly-Larue, c'est toute l'année que les services municipaux de la Petite enfance, de l'Enfance, de la Jeunesse, des Sports, de la médiathèque et des conservatoires, ainsi que la Maison du conte et la Maison pour tous œuvrent de concert à l'épanouissement du petit enfant et de l'enfant. D'abord, en assurant

un accompagnement attentif du jeune chevillais à chaque étape de son évolution, en conformité avec les objectifs du Projet éducatif local (PEL). Ensuite, en stimulant sa curiosité et son ouverture d'esprit en lui proposant des activités culturelles, artistiques, sportives, ce dès le plus jeune âge, ou des temps d'accompagnement à la scolarité (si précieux à l'heure où le gouvernement supprime le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). De plus, la

La journée des droits de l'enfant cimente le travail partenarial initié entre les instances qui œuvrent au bien-être de l'enfant

Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local

politique du quotient familial et de tarifs modérés, mise en œuvre par la Municipalité, permet à un grand nombre d'enfants de profiter tous les midis d'un repas sain et équilibré ou encore de participer aux séjours et classes de découvertes des centres de loisirs et des écoles. Ces actions favorisent l'épanouissement de l'enfant. Pour ce faire, la Municipalité réalise également de nombreux équipements dédiés à la petite enfance et à l'enfance. Pour accueillir de plus nombreux bébés, des travaux d'extension sont en cours au sein

de la crèche Gaston Variot tandis que ses petits pensionnaires sont accueillis à la crèche provisoire (1, rue Outrequin). Quant aux plus grands, ils bénéficieront fin 2013 d'un nouveau centre de loisirs dans les locaux duquel sera implanté le Pôle collégien du service municipal de la Jeunesse. Et parce que le bien-être des enfants ne peut être dissocié de celui des parents, tout est mis en œuvre pour les accompagner et leur permettre d'échanger autour des difficultés

qu'ils peuvent rencontrer –que ce soit à la PMI, à la Maison pour tous, par exemple. Des parents qui par ailleurs sont invités à s'impliquer dans la vie des établissements qui accueillent leurs enfants via les conseils de crèches ou d'écoles. Enfin, comme le soulignait Elisabeth Maillefert, qui

était alors maire-adjointe déléguée à l'Enfance et aux Activités périscolaires, au moment de l'élaboration du PEL, et comme le soutient aujourd'hui Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et nouvellement à l'Enfance, « il est nécessaire de prendre en compte le point de vue des enfants dans l'élaboration des projets qui les concernent ». C'est pourquoi les propositions du Conseil municipal des enfants sont toujours examinées avec beaucoup d'attention par le Conseil municipal des adultes. ●

Léa Goutmann-Becker



1



2



3

Chiffres clés

191

Le nombre de places proposées dans les crèches municipales (151 places) et à la crèche départementale (40 places) de Chevilly-Larue. L'extension de la crèche Gaston Variot va permettre la création d'au moins 5 places de plus.

1 952

Le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles de la ville à la rentrée 2011. 803 sont en maternelle et 1149 en élémentaire.

700

Le nombre d'enfants suivis actuellement par la PMI de Chevilly-Larue. La PMI assure également le suivi gynécologique de 722 femmes.

Journée des droits de l'enfant et de la jeunesse

Demandez le programme !

Samedi 19 novembre

au centre de loisirs (15, rue Derichbourg)

Cette journée sera placée sous le thème de « la différence ». Au programme : expositions, animations, concerts, démonstrations artistiques, poseront un regard sur les différentes manières de vivre de chacun.

• De 10h à 12h et de 14h à 16h

Animations et expositions autour de la journée des droits de l'enfant et de la jeunesse proposées par la médiathèque, la Maison pour tous, le service municipal de la Jeunesse, le Pôle d'économie solidaire, le service municipal de la Jeunesse, l'Élan ... Au programme : des jeux de société, des quizz, des contes, un jeu de piste, des dégustations de chocolat, ...

• De 16h à 18h

Prestation musicale d'élèves du conservatoire municipal, diffusion de films courts réalisés par les enfants de la Maison pour tous et des centres de loisirs avec le secteur multimédia de la médiathèque, démonstration de danse afro-pop par les enfants de la Maison pour tous, de slam et de danse hip-hop du service municipal de la Jeunesse.

1 Les tout-petits chevillais sont très tôt familiarisés à la lecture, notamment à la médiathèque où ils sont invités par les bibliothécaires à participer à des matinées spéciales contes et histoires, rien que pour eux ...

2 Parce qu'il est important de bien manger, surtout lorsqu'on est en pleine croissance, les repas proposés par la restauration scolaire sont soigneusement élaborés par une diététicienne.

3 Au centre de loisirs, on joue, on rit, ... et on réfléchit !

Parole d'élue

« Donner la parole à l'enfant »



Nora Boudon,
maire-adjointe déléguée
à l'Enseignement,
et à la Restauration scolaire
et à la Coordination du
Projet éducatif local

« Les évolutions de notre société ne sont pas forcément adaptées au rythme de vie et d'apprentissage des enfants. Entre les parents qui travaillent beaucoup, la diminution des effectifs de l'Éducation nationale, les classes

surchargées, pour eux, la vie n'est pas toujours facile. C'est pourquoi l'enfance, la petite enfance et la jeunesse sont des priorités municipales. L'action municipale en faveur des enfants repose sur le Projet éducatif local qui a été élaboré il y a trois ans à l'occasion d'une large concertation menée avec les parents et tous les partenaires qui travaillent au contact des enfants. Parce que l'épanouissement de l'enfant est un thème transversal qui traverse

tous les services, son objectif est de créer une synergie autour de lui et de l'accompagner de manière globale lors des différents moments de sa journée (à l'école, au centre de loisirs, à l'étude ...). Nous avons également très à cœur de lui donner la parole et d'être à l'écoute de ses besoins. En ce sens, l'activité du Conseil municipal d'enfants (CME) est essentielle. Nous devons prendre en compte les demandes des enfants qui sont nos citoyens de demain ».

Petite enfance

Les tout-petits bien accueillis

Que ce soit en crèche collective, familiale ou en multi-accueil ou que ce soit auprès d'une assistante maternelle indépendante, la qualité est au cœur des modes d'accueil des tout-petits.

« **D**ans un contexte national de dégradation du service public, Chevilly-Larue fait figure de résistance en maintenant la qualité d'accueil nécessaire au bien-être des tout-petits »

explique Dominique Lo Faro, conseiller municipal délégué à la Petite enfance. Les parents chevillais disposent de modes de garde variés pour accueillir leurs tout-petits. La ville compte en effet cinq établissements d'accueil : deux crèches collectives municipales, Gaston Variot et Maison Bleue (qui est également une crèche familiale), une crèche collective départementale, Franklin Roosevelt, et le multi-accueil Les Petites colombes, ouvert en 2009, qui propose un accueil occasionnel (halte-garderie Françoise Dolto) et régulier. Ce dernier accueille dans ses locaux le Relais d'assistantes maternelles Abracadaram. Les travaux d'extension de la crèche Gaston Variot, actuellement en cours de réalisation, permettront par ailleurs d'accueillir au moins 15 enfants supplémentaires à la rentrée 2012 et de réaliser de nouveaux aménagements destinés à stimuler l'éveil des tout-petits. Ces équipements sont le fruit d'une politique municipale qui fait de la place de l'enfant une priorité. Une politique souvent appuyée par celle du Conseil général, l'une et l'autre s'activant à maintenir un haut niveau d'investissement en matière d'équipements dédiés à la petite enfance.

Quant aux parents qui font appel à une assistante maternelle indépendante, ils peuvent bénéficier d'une allocation compensatrice de jeunes enfants, une aide mise en place par la ville afin de réduire le coût de ce mode de garde. Une attention particulière est par ailleurs portée tout au long de l'année à la formation des professionnelles de la petite enfance (assistantes maternelles, auxiliaires de puéricultures, éducatrices de jeunes enfants, ...).

« *L'épanouissement de l'enfant est au cœur de nos préoccupations car c'est à cet âge qu'ils apprennent le vivre ensemble pour devenir les citoyens de demain* », souligne encore Dominique Lo Faro. Une politique qui va à l'encontre des directives gouvernementales mises en œuvre ces dernières années : face aux contraintes qui pèsent désormais sur les structures d'accueil des plus jeunes (ouverture de jardins d'éveil au détriment des crèches, fin de l'accueil des enfants de moins de 3 ans en maternelle, ...), Chevilly-Larue résiste. « *Ce que nous souhaitons, c'est la mise en place au niveau national d'un service public de la petite enfance au service de l'intérêt général* ». ●

● **Inscriptions en crèche : renseignements au point information et inscription petite enfance tous les deuxièmes mardis de chaque mois à 17h, à l'Espace commun des solidarités (4, place Nelson Mandela) en présence des représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville.**

Projet éducatif local

Un accompagnement à chaque âge de l'enfance

Accompagner l'enfant à chaque étape de son développement, de la crèche jusqu'au collège, telle est l'ambition du Projet éducatif local initié par la Ville.

Dans cet esprit, un médecin et une psychologue interviennent dans les crèches de la ville afin d'aider les professionnelles de la petite enfance à comprendre le comportement des tout-petits et à adapter leurs pratiques professionnelles. Et quand bébé grandit et qu'il est temps pour lui d'entrer à l'école, il est entouré de toutes les attentions : un Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) est en effet affecté à chaque niveau scolaire, dans toutes les écoles maternelles de la ville, afin d'assister le personnel enseignant dans ses missions d'accueil et d'animation. Après les joies de la maternelle vient ensuite le temps de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture avec l'entrée au CP.

Un moment délicat qui nécessite un accompagnement accru et pour certains une aide particulière. C'est dans cette optique que la Municipalité a mis en place les clubs « coups de pouce » dans les écoles Paul Bert A, Paul Bert B et Pierre et Marie Curie, au sein desquels des enfants de CP en proie à des difficultés d'apprentissage abordent les mathématiques et le français par le biais de jeux de mots ou de rôles. Tous les enfants peuvent par ailleurs bénéficier de l'étude surveillée dans leur école en présence d'un enseignant, ou participer à l'aide aux devoirs dispensée par la Maison pour tous. L'entrée au collège est par la suite vite arrivée... Pour calmer toute appréhension potentielle, des activités « passerelles » sont mises en place entre les plus grands des centres de loisirs et le Pôle collégiens. Une manière d'aider les petits Chevillais à grandir en les accompagnant dans toutes les étapes de leur vie d'enfant. ●



À l'école élémentaire Pierre et Marie Curie, des professeurs du conservatoire de musique initient des enfants de CE2 à la pratique d'instruments à cordes.

De 0 à 11 ans ...

Des activités qui font grandir

À Chevilly-Larue, les différents services municipaux œuvrent conjointement au bien-être de l'enfant en proposant un large panel d'activités culturelles artistiques ou sportives dans les crèches, les écoles et les centres de loisirs.

« **M**oi, j'aime bien la danse et au centre, on en fait souvent » se réjouit Nathan, 7 ans. La pratique d'activités culturelles, très appréciée des enfants, participe également à leur développement. Les crèches de la ville ont d'ailleurs signé une convention avec la médiathèque, la Maison du Conte et le conservatoire, qui interviennent régulièrement dans les établissements pour y semer lectures, contes et concerts, pour la plus grande joie des tout-petits. À l'école également, les activités culturelles

foisonnent. La mise en place d'ateliers danse ou cinéma dans vingt-trois classes de maternelle et d'élémentaire en 2010, en partenariat avec le théâtre André Malraux, a remporté un franc succès, tout comme l'ouverture de deux classes artistiques, en collaboration avec le conservatoire de musique, dans les écoles Pierre et Marie Curie et Paul Bert. Le sport est aussi au menu des activités dans les écoles. Deux éducateurs sportifs assurent ainsi des séances d'éducation physique dans toutes les écoles élémentaires de la ville et les élèves de la grande section de maternelle au CM2 reçoivent des cours de natation à la piscine municipale. Enfin, parce que papa ou maman travaillent tard et toute la semaine, nombreux sont les petits Chevillais à fréquenter les centres de loisirs et les accueils périscolaires de la ville. Aussi, comme l'explique Valérie Jallier, responsable du secteur périscolaire maternelle et correspondante Ville amie des enfants, « *tout est fait pour que ces temps d'attente deviennent des moments de détente et d'apprentissage : les activités proposées répondent à un projet pédagogique* ». Des activités pédagogiques d'ailleurs souvent menées en partenariat avec la médiathèque, la maison des arts plastique Rosa Bonheur, la Maison du Conte ou le service des sports. ●

Parole
de parent

« Mon fils apprécie les activités proposées au centre de loisirs »

Sylvie P., maman de Juan, 7 ans

« Je fais partie de ces personnes qui n'ont pas la chance de travailler à proximité de leur domicile. De plus, j'ai des horaires contraignants et je vis seule avec mon fils Juan qui a 7 ans. C'est pourquoi il est inscrit à l'étude surveillée à laquelle il participe chaque soir après l'école. Cela me permet de venir le

recupérer directement en sortant du travail et de gagner du temps sur les devoirs. Une fois rentrés à la maison, nous regardons ensemble le travail qu'il a accompli durant l'étude et je l'aide pour ce qu'il n'a pas eu le temps de faire. Je l'emmène aussi au centre de loisirs tous les mercredis. Même si j'aimerais pouvoir passer plus de temps avec lui, je suis contente

de constater qu'il s'entend très bien avec ses animateurs et qu'il apprécie les activités qu'on lui propose au centre, qui sont assez variées. En plus, cela lui donne l'occasion de découvrir des activités qu'il n'aurait jamais pratiqué en dehors de cela. Entre le sport et les arts plastiques, et bien sûr les jeux avec ses copains, il n'a pas le temps de s'ennuyer ... »

Centres d'aide

Un précieux soutien aux familles

Face aux difficultés, les parents peuvent compter sur l'aide de structures spécialisées telle que le centre de Protection maternelle et infantile (PMI) ou le centre médico-psycho pédagogique (CMPP).

Les parents peuvent se rendre à la PMI pour rencontrer un médecin qui assurera le suivi pédiatrique de leur enfant.



médical et psychomoteur des enfants ». Une équipe constituée d'une puéricultrice, de deux auxiliaires de puériculture, de trois médecins, d'une infirmière, d'une sage femme et d'un psychologue est ainsi chargée d'assurer consultations pédiatriques, permanences psychologiques pour les enfants et leurs parents, visites à domicile, notamment pour les femmes enceintes. Un accueil parents-enfants sera par ailleurs mis en place début 2012 afin de permettre aux familles de se rencontrer et d'échanger avec des professionnels de la petite enfance autour de différents thèmes relatifs à la parentalité. Enfin, pour venir en aide aux familles dont les enfants de 0 à 20 ans sont confrontés à des difficultés de langage, de relation ou de comportement, l'équipe pluridisciplinaire du CMPP rattaché à l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif propose des entretiens individuels ou familiaux, des psychothérapies et des rééducations orthophoniques et psychomotrices. ●

Informer et accompagner gratuitement les parents d'enfants de 0 à 6 ans afin de promouvoir la santé des familles, telle est la mission de la PMI. Cette structure, gérée par le Conseil général, constitue un lieu privilégié d'échanges et de soutien ouvert à tous. « La naissance d'un bébé est souvent une source d'inquiétudes pour les parents » explique Peggy Van Merhaeghe, puéricultrice responsable de la PMI de Chevilly-Larue. « Notre rôle est de les écouter et de les rassurer tout en assurant le suivi

- **PMI de Chevilly-Larue – 70, avenue Franklin Roosevelt (01 46 86 26 86)**
- **CMPP – 19, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses (01 46 63 60 50)**

Conseils de crèches et d'écoles

Parents, donnez votre avis !

Que ce soit par le biais du conseil des établissements municipaux d'accueil de jeunes enfants ou des conseils d'écoles, les parents peuvent participer à la vie de ces établissements, soit en se présentant comme candidat, soit en élisant leurs représentants. Ces derniers y siègeront aux côtés des représentants de la Municipalité et des responsables des établissements. Ces conseils

sont des lieux de concertation et de proposition où sont examinées toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement. Si les représentants des parents d'élèves de maternelles et d'élémentaires ont déjà été élus (lire p.2), les élections auront lieu le 14 novembre dans les crèches municipales et du 14 au 21 novembre dans la crèche départementale. ●

Parole d'experte

« Développer un dispositif d'accompagnement à la parentalité »



Christine Prigent,
Directrice générale adjointe
en charge des secteurs
socio-éducatifs

« Si l'épanouissement de l'enfant est au cœur des objectifs de la politique municipale, la ville s'attache également à développer un véritable dispositif d'accompagnement à la parentalité. Notre rôle est

d'accueillir et d'accompagner les enfants et leurs parents. Assurer un accueil bien-traitant est une priorité dans les services municipaux. C'est pourquoi le personnel communal qui exerce auprès des enfants, est formé tout au long de sa carrière pour renseigner et aiguiller les parents qui seraient demandeurs de renseignements, de conseils ou qui se trouveraient dans le désarroi. Nous réfléchissons d'ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21, à la création d'un

« club des parents » au sein duquel les parents pourront se rencontrer et, selon leurs demandes, rencontrer des professionnels de la relation parent-enfant qui pourront répondre à leurs éventuels questionnements. Ceci permettrait aux familles de partager et d'échanger autour des difficultés quotidiennes qu'elles peuvent rencontrer, mais aussi aux services municipaux d'orienter les parents vers les partenaires institutionnels les plus aptes à leur venir en aide ».

Handicap

Partager l'espace public

Le 6 octobre dernier, un groupe de personnes en situation de handicap a sillonné des rues de la ville en compagnie de Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Prévention-santé, de Didier Dubarle, premier maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, et d'agents municipaux du service Handicap. Objectif : repérer les difficultés de déplacements auxquelles elles sont quotidiennement confrontées.



« **J'** aime beaucoup l'odeur des feuilles de laurier, mais ce n'est pas très agréable de les avoir dans la figure ! »

ironise Christiane, une Chevillaise non-voyante. Debout sur le trottoir d'une des rues qui mènent de

la place de la Libération au Cœur de ville, le visage au niveau d'une haie mal taillée dont les branches dépassent sur l'espace public, elle confie ses difficultés à l'auditoire attentif. « L'objectif de ce diagnostic est d'identifier les difficultés rencontrées par des personnes atteintes d'un handicap physique sur un itinéraire défini afin de trouver des solutions propres à faciliter leurs déplacements » explique ainsi Catherine Cuisinier, responsable du service Retraités-santé-handicap. Cette initiative, menée dans le cadre du travail du Comité consultatif du handicap, consiste à définir les trajets incontournables empruntés par les personnes en situation de handicap pour se rendre sur les points stratégiques du territoire (commerces, médiathèque, Relais-mairies ...) afin d'en faire des « parcours privilégiés » dégagés d'un maximum d'obstacles. Car lorsqu'on est porteur d'un

handicap, une simple promenade peut se transformer en véritable parcours du combattant. Certes un certain nombre de dispositifs facilitant la circulation des personnes handicapées existent déjà : bandes podotactiles aux passages piétons, potelets à tête blanche, bips sonores aux feux tricolores, ... Mais entre les jardinières et les potelets mal positionnés, les bacs de collectes des ordures et surtout les voitures qui encombrant les trottoirs, « ce n'est vraiment pas facile de circuler dans certaines rues de la ville ! Je suis souvent obligé de descendre sur la chaussée » témoigne Nicolas, qui se déplace en fauteuil. « Ce diagnostic va nous permettre de réadapter les dispositifs en place » explique Didier Dubarle. Un programme de réajustement des potelets mal positionnés va ainsi être mis en place. Quant aux Chevillais, ils sont appelés à faire preuve de solidarité et de civisme en ne garant pas leur véhicule sur les trottoirs ou les bateaux afin de sécuriser leurs déplacements. Dans l'objectif de poursuivre ce travail de terrain, un diagnostic du même type sera mené dans le quartier Larue début 2012. ●

Léa Goutmann-Becker

• Si vous êtes vous-même en situation de handicap, faites-vous connaître auprès du service Retraités- santé-handicap de la ville, 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 97).

Enquête publique

Donnez votre avis sur la révision du PLU*

A fin de permettre la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) avec le projet d'aménagement de la ZAC Anatole France, une révision dudit PLU est nécessaire. Cette révision est soumise à enquête publique au cours de laquelle chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur (en mairie de Chevilly-Larue). ●

• L'enquête publique se déroulera du 14 novembre au 14 décembre inclus, au service Urbanisme, Relais-mairie Bretagne, 40, rue Élisée reclus,

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h (sauf le mardi), du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30, le mardi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 13h30 à 17h.

• Le commissaire-enquêteur (Marie-Françoise Blanchet) tiendra des permanences au service Urbanisme lundi 14 novembre de 10h à 12h, lundi 21 novembre de 15h30 à 17h30, mercredi 30 novembre de 10h à 12h, mardi 6 décembre de 16h30 à 18h30 et mercredi 14 décembre de 14h30 à 17h30, à la mairie (88, avenue du Général de Gaulle) samedi 10 décembre de 9h à 12h.

*Plan local d'urbanisme



De gauche à droite, Jean-Yves Le Bouillonnet, Maire de Cachan, Pierre Coilbault, représentant du maire de L'Haÿ-les-Roses, Jean-Jacques Bridey, Maire de Fresnes, Olivier Ferrière, architecte, Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue, Raymond Charresson, Maire de Rungis

Lycée intercommunal

Une première pierre pour le complexe sportif

Le samedi 15 octobre, Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue, Jean-Yves Le Bouillonnet, Maire de Cachan, Jean-Jacques Bridey, Maire de Fresnes, Raymond Charresson, Maire de Rungis, Pierre Coilbault, représentant du maire de L'Haÿ-les-Roses, Olivier Ferrière, architecte, et Jean-Noël Bernard, proviseur du lycée intercommunal, ont procédé à la pose de la première pierre du complexe sportif réalisé dans le cadre de la construction du nouveau lycée. Cet équipement, placé sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat intercommunal des lycées, sera ouvert aux associations hors temps scolaire et pourra accueillir des compétitions interrégionales de gymnastique rythmique. « Avec cette installation et celles de L'Haÿ-les-Roses, de Fresnes et de Chevilly-Larue, les lycéens, les associations sportives des lycées, les professionnels

et clubs sportifs locaux de notre territoire disposeront bientôt d'une offre d'équipements véritablement à la hauteur des ambitions que nous portons ensemble pour le développement de la pratique sportive » a souligné Christian Hervy lors de son allocution. Les Chevillais et Val-de-Marnais présents lors de cet événement ont également pu découvrir une exposition présentant le futur complexe sportif dont les travaux de construction devraient s'achever fin 2012. Son architecture promet d'être aussi réussie que celle du lycée ! « Notre idée, c'était que l'intérieur des locaux soient visibles de la rue, ce qui nous a conduit à concevoir un corps de bâtiment très ouvert » témoigne ainsi Olivier Ferrière de l'atelier d'architecture et d'urbanisme Daquin&Ferrière, chargé de la maîtrise d'œuvre du projet. ● L.G-B

Découvertes

Les enfants sur le chemin de l'art

Chaque année les enfants de CM2 de toutes les écoles sont invités par l'archiviste municipal, Marc Ellenberger, à suivre un circuit découverte à travers la ville. Après avoir longtemps choisi d'explorer les chemins de l'eau, c'est désormais au fil de l'art que ce dernier entraîne son auditoire. Le lundi 17 et le jeudi 20 octobre, c'était au tour des enfants de l'école Pierre et Marie Curie d'apprécier, au gré de la promenade, la mosaïque de Paul Rovarino et Jacques Boutzen dans le patio du groupe scolaire Paul Bert, « L'hirondelle » et le dieu Éole (que les enfants ont pris pour Superman, à cause de sa cape !) aux Sorbiers, le bas-relief du collègue Jean Moulin signé Hervé Bourdin, l'empreinte de camion



de Peter Stämpfli au parc Petit Le Roy, ou encore « La procession pour un roi fou », les trois sculptures métalliques de la cour de la Maison des arts plastiques. Sans oublier d'admirer au passage l'architecture de la médiathèque ! Une façon bien originale de découvrir l'art sous toutes ses facettes. ● G.K

Rencontres de quartier

Les élus à la rencontre des Chevillais



« **C**e serait bien d'avoir une poissonnerie en cœur de ville », « Dans ma rue les automobilistes roulent très vite, que peut-on mettre en place pour les obliger à ralentir ? », « Par rapport à la réhabilitation du quartier des Sorbiers, qu'est-il prévu exactement ? » ... Entre le 21 septembre et le 22 octobre, les Chevillais ont été nombreux à se saisir de cette nouvelle édition des rencontres de quartiers pour échanger sur le terrain

avec les élus et Christian Hery, le Maire. L'occasion pour les habitants d'exprimer leurs préoccupations quotidiennes, d'émettre des propositions propres à améliorer leur cadre de vie, ou d'obtenir des renseignements sur les réalisations mises en œuvre dans leur quartier. Place maintenant aux réunions publiques qui permettront aux Chevillais qui n'auraient pas pu participer à ces temps d'échanges privilégiés de donner leur avis, mais également aux élus d'apporter de premiers éléments de réponses aux problèmes soulevés sur le terrain. Enfin, ces réunions seront l'occasion d'aborder collectivement les projets structurants de la ville. ●

Les réunions publiques

- **Quartier Larue** : jeudi 3 novembre à 20h – Salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer)
- **Quartier Bretagne** : lundi 7 novembre à 20h Maison des associations (14, rue Élisée Reclus)
- **Quartier Sorbiers-Saussaie** : jeudi 17 novembre à 20h – Maison pour tous (23, rue du Béarn)
- **Quartier Centre** : jeudi 24 novembre à 20h Centre de loisirs (15, rue Dericbourg)
- **Quartier La Guinet** : jeudi 1^{er} décembre à 20h Salle Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt)

Quartier Sorbiers-Saussaie

Concertation autour de la restructuration



Après la déconstruction du porche rue du Nivernais en 2009 et celle d'un segment de bâtiment de la rue du Berry cet été, les contours de la restructuration du quartier Sorbiers-Saussaie, entreprise par le bailleur Valophis Habitat, se dessinent peu à peu sous les fenêtres des riverains. Des contours que les habitants du quartier étaient justement invités à explorer lors de

deux réunions de concertation organisées dans différents secteurs de la résidence des Sorbiers les 17 et 20 novembre. Ces temps d'échanges, organisés par îlots d'habitations afin de permettre des débats en petits comités, ont été l'occasion pour les représentants du bailleur et de la Municipalité présents de présenter de nouvelles propositions d'aménagement destinées à faire de cet espace un quartier organisé en îlots à taille plus humaine et ouvert sur la ville, afin d'améliorer le cadre de vie de tous les locataires. L'aménagement d'espaces de loisirs extérieurs, la sécurité des circulations piétonnes et les difficultés de stationnement ont notamment été évoquées. Les riverains se sont saisis de ces rencontres pour obtenir de plus amples précisions sur les réaménagements déjà engagés et faire part de leurs préoccupations quotidiennes. Quant aux habitants qui n'auraient pas encore été conviés à ces échanges, qu'ils se rassurent, une prochaine réunion regroupant des riverains des rues du Nivernais (du 2 au 20), du Berry (du 4 au 26 et du 32 au 44), de Provence (du 1 au 13) et de Béarn (21), sera prochainement organisée. Ils seront informés du lieu et de la date par courrier. ●

Quartier Centre

L'avenue du Général de Gaulle en pleine transformation

Les Chevillais qui empruntent régulièrement l'avenue du Général de Gaulle l'auront sans doute constaté, les travaux liés à la requalification de cette avenue se succèdent ... et avancent à grand pas. Sur la voie qui longe le nouveau lycée, les travaux sont presque achevés. Le trottoir ainsi que la chaussée principale ont été entièrement refaits et un terre-plein central a été implanté. Ne reste plus maintenant qu'à réaliser le revêtement en bitume de la chaussée. Pour ce faire, l'avenue du Général de Gaulle sera fermée à la circulation du 14 au 18 novembre de 20h30 à 6h du matin. Les automobilistes seront donc invités à suivre les déviations durant ces cinq nuits. Enfin, les travaux de l'autre côté de la chaussée (du côté des pavillons) débuteront début novembre.



Au programme : travaux d'enfouissement des réseaux, réfection des trottoirs et de la chaussée, implantation d'une piste cyclable et pose de belles plantations ! ●

Quartier Larue

Bientôt une nouvelle piste cyclable avenue Guynemer

Chevillais, enfourchez vos vélos ! Les travaux de création d'une piste cyclable reliant l'avenue Georges Guynemer à l'avenue de la République à Rungis touchent à leur fin, au terme de six mois de chantier. Les travaux menés sur le territoire chevillais sont en effet presque achevés et ceux conduits à Rungis le seront dans quelques semaines. Cette nouvelle voie de circulation douce, réalisée par le Conseil général, sera praticable à compter du début de l'année 2012 et sera reliée à la piste cyclable de l'avenue Georges Guynemer, offrant ainsi un itinéraire cyclable continu entre Chevilly-Larue et le centre ville de Rungis. ●



Assurance des véhicules : quelle est la règle ?

Pour se déplacer, il est bien pratique de posséder une voiture, un scooter ou une moto. Rappelons toutefois que toute personne qui possède un véhicule (à deux ou à quatre roues), qu'il soit en circulation ou en stationnement sur la voie publique, doit être assurée au titre de la « responsabilité civile ». Le propriétaire du véhicule doit obligatoirement apposer sur son pare-brise le certificat d'assurance en cours de validité. En cas de manquement à cette obligation, une contravention de 35€ pourra être rédigée. Lors d'un contrôle routier, tout automobiliste doit également être en mesure de présenter une attestation d'assurance, sous peine d'être

verbalisé d'une contravention de 35€, majorée à 135€ si le contrevenant ne présente pas cette attestation dans un commissariat ou une gendarmerie dans un délai de 5 jours. Tout propriétaire de véhicule circulant sans être assuré s'exposera quant à lui à des poursuites pénales. En effet, le délit de défaut d'assurance est passible d'une peine de 3 ans de suspension de permis de conduire et de 3750€ d'amende. Des peines complémentaires peuvent être ordonnées (travaux d'intérêt général, confiscation du véhicule, ...). De plus, en cas d'accident, le fautif non assuré s'expose à devoir payer lui-même les frais occasionnés à la partie adverse. ●



Mercedes Alonso et Pierre-Frédéric Proteau L'accord parfait . . .



Élèves à l'École Normale de Musique de Paris, Mercedes Alonso et Pierre-Frédéric Proteau se rencontrent au début des années 1970 dans la classe du grand pianiste Thierry de Brunhoff. Tandis qu'ils mènent leur carrière de soliste, ils décident de former un duo, de jouer côte à côte à quatre mains ou face à face, chacun à leur piano. Ils donnent des concerts, participent à des festivals et acquièrent, en trente ans de carrière, une renommée internationale. Pianistes haut de gamme, leur talent est aussi celui de ne faire qu'un, dès qu'ils jouent à quatre mains.

Mercedes Alonso et Pierre-Frédéric Proteau sont au piano ce que Roméo et Juliette ou Tristan et Iseult sont à la littérature : deux êtres inséparables en musique, le Yin et le Yang réunis. La partition de leur vie s'écrit le jour où, encore loin de l'autre, Mercedes et Pierre-Frédéric débutent le piano. Mercedes l'apprend à Madrid à l'âge de 6 ans. Elle est soutenue par son père, ingénieur du son, et par l'aura de son grand-oncle, le célèbre compositeur Francisco Alonso. Pierre-Frédéric quant à lui découvre l'instrument à 12 ans. « *Le pianiste qui a révélé celui qui sommeillait en moi s'appelait Guy Decormis. Son jeu m'a tellement exalté qu'à la fin du concert, je me suis juré de devenir comme lui, un grand pianiste* ». L'adolescent prendra ses premières leçons de piano à 15 ans. Son père, Tony Proteau, était saxophoniste alto. En 1947, lui et son orchestre accompagnaient Django Reinhardt, Sidney Bechet ... Tandis que l'Espagne subit la dictature du général Franco, Mercedes la quitte et entre à l'École Normale Supérieure de Musique de Paris en 1968. Pierre-Frédéric ayant suivi la même voie, ils se rencontrent dans la classe du célèbre pianiste Thierry de Brunhoff où, autour du piano, les notes ont un langage qui les unit déjà. Une seule leur suffit parfois pour se comprendre, ressentir et partager avec précision les mêmes émotions. Ils ont beau mener chacun une carrière de soliste, la tentation de jouer en duo est bien trop forte pour qu'ils y résistent. Ensemble, ils travaillent alors les œuvres écrites pour quatre mains de Franz Schubert, Claude Debussy, Darius Milhaud, Erik Satie, Manuel de Falla ... Ils apprennent à laisser leurs mains danser sur le clavier sans les heurter, à respecter leurs nuances et leurs

respirations pour ne faire qu'un. « *Ne faire qu'un signifie l'équilibre* » précise Mercedes. Associée à leur talent pianistique, l'osmose de ces deux personnalités accorde le duo "Alonso de Proteau" au singulier. Sur les scènes du monde entier, de Rio à Pékin, il est depuis trente ans transmetteur de beauté. « *Peu m'importe mon nom* », confie Pierre-Frédéric, « *Je pourrais jouer "sous X" du moment que je joue. C'est un bonheur d'être ensemble, de partager le même élan, la même complicité, de communier avec notre public, de le toucher via la musique* ». Crescendo, le duo "Alonso de Proteau" enregistre pour la radio et la télévision. Invité par le Festival de Musique Contemporaine de Santander en Espagne, il interprète dans sa version à quatre mains *Le sacre du Printemps* d'Igor Stravinsky. Sous l'égide de Radio France, il contribue à la création mondiale de la *Symphonie n°1* de Gustav Mahler dans sa version pour quatre pianos, seize mains, huit pianistes ! Dans l'intervalle, le duo donne une série de concerts au Canada pour le 350^e anniversaire de la fondation de Montréal puis, convié par les ambassades d'Espagne en Thaïlande et aux Philippines, "Alonso de Proteau" enchaîne le mouvement par une tournée de concerts en Asie du sud-est. Après avoir consacré leur dernier CD à la musique française pour piano à quatre mains, Mercedes et Pierre-Frédéric ont aujourd'hui le projet de participer aux festivals de musique classique de Massaguel, haut lieu historique tarnais, et de Lautrec (81), au cœur du Pays de Cocagne. Ici, en passant devant l'église Sainte-Colombe, on se prête à rêver qu'un soir, ces deux discrets virtuoses chevillais pourraient lors d'un concert, nous émouvoir ... ●

Florence Bédouet

Contact : pierymer@hotmail.com

Le 3 octobre dernier, le Gouvernement a fait savoir que le déplacement de l'aéroport d'Orly n'est pas une option qu'il envisage. Cette information rassure les acteurs –dont Chevilly-Larue– d'un territoire en pleine expansion, appuie l'idée d'un nécessaire renforcement de la lutte contre les nuisances et soulève la question d'une meilleure répartition des retombées économiques des activités aéroportuaires.



© Jean Moulin

La plateforme d'Orly, un enjeu

Soulagement dans les rangs des maires des communes voisines de l'aéroport d'Orly et des élus du Conseil général du Val-de-Marne : le déplacement de l'aéroport d'Orly n'est pas une option du Gouvernement. C'est ce qui a été annoncé le 3 octobre dernier lors de la réunion d'installation de la commission sur l'avenir de la plateforme d'Orly mise en place par Nathalie Kosciusko Morizet, ministre à l'Écologie,

au Développement durable, aux Transports et au Logement, et par Maurice Leroy, ministre de la Ville en charge du Grand Paris. Cette décision est une bonne nouvelle à l'heure où une proposition de loi déposée par des députés UMP remettait en cause l'avenir de la plateforme aéroportuaire et créait ainsi nombre d'incertitudes. Elle est d'autant plus rassurante qu'au-delà de l'aéroport lui-même, elle pérennise tout le territoire du Pôle Orly. Ce dernier, qui constitue

l'un des centres majeurs de l'économie francilienne (avec 173 000 emplois), est, comme le précise Christian Favier, président du Conseil général, « le point de convergence de grands projets qui vont en faire un lieu de développement et d'interconnexion stratégique en Île-de-France » : entre la mise en place de l'Opération d'intérêt national (OIN) menée par l'Établissement public d'aménagement Orly Rungis – Seine Amont (EPA-ORSA) sur

Vœu du Conseil général pour protéger les riverains des nuisances de l'aéroport

Le 10 octobre dernier, le Conseil général du Val-de-Marne a adopté à l'unanimité un vœu en faveur de la protection des riverains contre les nuisances de l'aéroport. Il propose notamment : que le produit de la Taxe sur les nuisances sonores aériennes (dont les recettes sont affectées à l'aide à l'isolation phonique des particuliers) soit augmenté ; que le montant de l'aide à l'insonorisation soit déplafonnée et couvre désormais 100% de la valeur

des travaux ; que soit couplé le financement des travaux d'insonorisation et d'isolation thermique afin d'accroître l'efficacité de l'aide ; que soient prises les dispositions pour accélérer le traitement des dossiers d'aide à l'insonorisation des riverains ; que soient arrêtées des dispositions en vue de mieux informer les riverains de leurs droits en la matière ; que soit étudiée la possibilité d'étendre les horaires du couvre-feu.



Chiffres clefs

173 000 Le nombre d'emplois que constitue l'aéroport d'Orly (dont 29 000 sur la plateforme aéroportuaire elle-même). Ce nombre, ramené à la vingtaine de communes qui bordent l'aéroport, représente 1 emploi pour 2 habitants.

325 Le nombre d'entreprises accueillies sur la plateforme d'Orly.

25 millions Le nombre de passagers annuels à l'aéroport d'Orly. Celui-ci, 2^e plateforme aéroportuaire de France et 10^e de l'Union européenne, dessert 162 villes et 64 pays.

250 000 Le nombre de créneaux horaires annuels auquel est plafonnée l'activité de l'aéroport d'Orly. Le nombre annuel de mouvements d'avion est quant à lui limité à 200 000 par an. L'aéroport est également soumis à un couvre-feu : il n'y a ni atterrissage ni décollage entre 23h30 et 6h15. Ce afin de limiter les nuisances sonores.

u pour le territoire

douze communes (dont Chevilly-Larue), et le développement des transports collectifs (installation d'une gare TGV au sein de l'aéroport, prolongement de la ligne de métro 14, arrivée du tramway T7, ...), l'aéroport d'Orly est un moteur au cœur d'un territoire en pleine expansion. Il offre également une véritable piste d'envol pour tous les projets en cours de nature à dynamiser les potentialités : implantation et développement de nombreuses entreprises (tel l'extension de

L'Oréal), création de logements et d'équipements, voire construction d'un grand stade de rugby. Certes, le transport aérien est aussi générateur de nuisances pour les riverains. À ce titre, le Conseil général a adopté un vœu, notamment présenté par Christian Hervy, le Maire et Conseiller général délégué, préconisant un certain nombre de mesures faisant prévaloir l'amélioration de la vie des riverains exposés (voire encadré). En tant que

représentant du président du Conseil général, Christian Hervy a également proposé et obtenu qu'au sein de la commission sur l'avenir d'Orly soit créé un atelier dédié à l'examen des conditions de mise en place d'un fonds de péréquation de la ressource fiscale des activités aéroportuaires. Ceci permettrait de mieux répartir les richesses entre les deux plateformes de Roissy et d'Orly ainsi qu'entre les communes riveraines de ces aéroports, de réduire les inégalités, de mieux répondre aux besoins des populations et de lutter contre la dégradation des quartiers affectés par les nuisances. ●

Géraldine Kornblum

« L'aéroport doit mieux servir son territoire »



L'ensemble des mesures susceptibles d'être prises pour mieux indemniser les riverains dans la protection contre les nuisances sonores doivent être étudiées. Je suis heureux que la commission pour l'avenir d'Orly ait retenu ma proposition d'instaurer un atelier qui étudiera la possibilité d'un fonds de péréquation des ressources fiscales générées

par les activités des deux grands aéroports de la région parisienne. L'objectif est de mieux répartir la richesse entre les deux plateformes et entre les communes qui les bordent. Ainsi, avec d'un côté une meilleure aide financière pour l'insonorisation et de l'autre une plus grande justice dans la répartition des ressources auprès des communes, nous aurons deux moyens d'améliorer sensiblement les conditions de vie des riverains.

Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué



Secourisme

Gestes qui sauvent : une initiative du CME

C'est à l'initiative du Conseil municipal d'enfants (CME) que les enfants de toutes les classes de CM2 de la ville ont participé, les 10 et 11 octobre derniers, à une séance d'initiation à la pratique des gestes de premiers secours. Celle-ci s'est déroulée sous la houlette d'intervenants de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep). Credo de cette formation : « J'apprends à porter secours ». À cet effet, les enfants ont appris à protéger, secourir, alerter, à

force de théorie comme de pratique : comment prévenir les pompiers de manière efficace ? Comment placer un blessé en position latérale de sécurité ? Un apprentissage d'autant plus efficace que les enfants étaient filmés, de manière à pouvoir ensuite corriger leurs gestes après avoir visionné leurs prestations. Si cette formation ne fait pas encore d'eux des sauveteurs aguerris, elle a le mérite de les avoir initiés aux gestes qui sauvent. ●

Mois de l'économie sociale et solidaire

Invitation au Pôle

Comme chaque année, le Pôle d'économie solidaire participera au Mois de l'économie sociale et solidaire. Cette manifestation, placée cette année sous la devise « Devenez acteur du changement », permet de réunir les acteurs locaux concernés et prouve qu'il est possible de concilier performance économique et efficacité sociale. À cette occasion, le Pôle d'économie solidaire sera partie prenante de la Journée des droits de l'enfant qui sera célébrée le 19 novembre. Les 21 et 22 novembre, il invitera les Chevillais à un petit-déjeuner équitable dans sa boutique-café équitable, 1, rue du Président Franklin Roosevelt. Cette initiative est menée en partenariat avec la Mission locale et Coopaname. L'objectif est de proposer aux jeunes un cadre

convivial et participatif pour réfléchir et débattre autour du thème « Jeunes et économie sociale et solidaire : Entreprendre et travailler autrement ». Enfin, le 24 novembre, de 9h30 à 17h, le Pôle tiendra un stand au Forum emploi de L'Haÿ-les-Roses (au Moulin de la Bièvre, 73, avenue Larroumès) ; il y renseignera le public sur la création d'activités. À noter également que le Pôle d'économie solidaire profite de ce mois pour lancer le premier numéro de sa lettre d'information trimestrielle ; celle-ci est disponible dans les lieux publics et sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr. ●

● Consultez le programme régional complet du Mois de l'économie sociale et solidaire sur le site www.lemois-ess.org



Anciens combattants

Revalorisation de la retraite

L'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (Arac) informe que le projet de budget 2012 présenté par le secrétariat d'État à la Défense fait état de crédits destinés à augmenter de 4 points la retraite des anciens combattants et victimes de guerre. Ce qui portera cette retraite à 664,80€ en juillet 2012 (contre 609,40€ en juillet 2011). Si cette revalorisation a de quoi satisfaire les anciens combattants, il est à noter qu'elle répond à une exigence forte des intéressés qui, depuis au moins quatre ans n'avaient cessé d'en faire la demande ; chaque année, les associations d'anciens combattants se saisissent du vote du budget pour interpellier à ce propos les parlementaires et le secrétariat d'État à la Défense. Rappelons que pour bénéficier de la retraite d'ancien combattant, il faut être titulaire de la Carte du Combattant, laquelle doit faire l'objet d'une demande spécifique. Cette carte, ainsi que le Titre de reconnaissance de la Nation (TRN) permettent aux détenteurs de bénéficier également du droit à une rente mutualiste offrant des avantages fiscaux. ●



• Pour tous renseignements et demandes (de Carte du combattant, de Titre de reconnaissance de la Nation, de pension, de rente mutualiste, ...), s'adresser à l'Arac, 2, place du Méridien 94807 Villejuif Cedex. Tél. : 01 42 11 11 00. Fax : 01 46 77 79 09. Courriel : mutuarac@mutuarac.com. Site internet : www.mutuellearac.com

Abattements fiscaux

Trois mesures en faveur des Chevillais

À l'heure où chacun s'apprête à payer sa taxe d'habitation, trois bonnes nouvelles concernent les contribuables chevillais ! Depuis 2003, la commune a décidé de mettre en œuvre un abattement général à la base de 10 % de la valeur locative brute moyenne. Par une décision votée lors du Conseil municipal de juin dernier, elle a décidé d'augmenter cet abattement, pourtant facultatif, de 10 à 15 %, afin de réduire la taxe d'habitation des contribuables chevillais, quels que soient leurs revenus et le nombre de personnes à charge. Cet abattement est cumulable avec l'abattement de 10 % en faveur des personnes handicapées ou invalides. Les personnes concernées par ce dernier doivent remplir au moins une des conditions suivantes : être titulaires de l'allocation supplémentaire d'invalidité, être titulaires de l'allocation pour adultes handicapés, être atteints

d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence, être titulaires de la carte d'invalidité ou occuper leur habitation avec des personnes handicapées répondant à ces conditions. Un seul abattement est appliqué, quel que soit le nombre de personnes handicapées ou invalides résidant dans l'habitation. Pour bénéficier de cet abattement, le contribuable doit s'adresser au service des impôts de sa résidence principale.

Enfin, comme elle le fait depuis 2007, la ville a fixé à 15 % l'abattement obligatoire pour charges de famille pour chacune des deux premières personnes à charge (c'est-à-dire les enfants ou les enfants recueillis, les ascendants âgés de plus de 70 ans, ou infirmes, et dont les revenus n'excèdent pas un certain montant). ●

J.C

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 18 octobre 2011

- **Approbation du budget supplémentaire 2011 de la commune**

Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
2 contre (UMP)
5 abstentions (PS, SC)

- **Approbation de la convention avec le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) relative à l'analyse des projets de raccordement au réseau public d'électricité**

Vote : Unanimité

- **Autorisation de signature du marché public concernant les travaux et les prestations liées aux installations d'éclairage et de signalisation tricolore**

Vote : 29 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC)
3 abstentions (PS, UMP)

- **Autorisation de lancement du marché public de travaux concernant la construction d'un centre de loisirs élémentaire**

Vote : unanimité

- **Approbation des conventions relatives à l'installation d'un dispositif de production photovoltaïque sur le groupe scolaire Pierre et Marie Curie**

Vote : 24 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC, UMP)
8 abstentions (PS, SC)

- **Approbation de la convention avec le Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des**

- déchets (SIEVD) pour la mise à disposition de composteurs de déchets organiques**

Vote : Unanimité

- **Instauration de la taxe aménagement et fixation du taux à 5% sur l'ensemble du territoire communal**

Vote : 30 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC)
2 abstentions : (UMP)

- **Désignation de André Deluchat comme représentant de la commune au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris**

Vote : 30 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC)
2 abstentions (UMP)

- **Approbation de la convention avec le Département du Val-de-Marne attribuant une subvention annuelle à la ville pour le bibliothème « conte »**

Vote : Unanimité

- **Approbation du nouveau projet de coopération 2011 au bénéfice de la ville de Yen Bai (Vietnam)**

Vote : Unanimité

- **Approbation d'un avenant à la convention relative à l'organisation et au fonctionnement du Service d'accueil médical initial (SAMI)**

Vote : Unanimité

- **Vœu exigeant la création d'un pôle public de financement des collectivités locales dans le cadre du démantèlement de la banque Dexia**

Vote : 21 pour (PC, PG-RG, PS, NI)
1 abstention (Verts)
10 ne prennent pas part au vote (PS, SC, UMP)



Conseil municipal d'enfants

1 vote, 33 jeunes élus



Les jeunes votants des classes de CM2 (et Clis) viennent d'élire leurs nouveaux représentants au Conseil municipal d'enfants.

Aux matins des lundis 17 et mardis 18 octobre, ce n'est pas sans une certaine émotion qu'ils ont déposé dans l'urne un bulletin afin de désigner leurs représentants. Ce après être passés dans l'isoloir et avoir dûment présenté leur carte d'électeur ! Ils seront donc 33 jeunes élus – du même nombre que leurs aînés du Conseil municipal d'adultes – à siéger lors de leur première réunion qui se tiendra le 7 novembre. Si on ne connaît pas encore le nombre de sièges qui étaient à pourvoir cette année (celui-ci dépend du nombre d'enfants dont le mandat s'est achevé et du nombre de ceux qui ont quitté leur fonction avant terme), une chose est sûre : les nouveaux édiles enfants sont élus pour deux ans. Leur première tâche sera de définir les thématiques de leurs commissions de travail, tout en s'appuyant sur les propositions faites par les jeunes élus du précédent mandat. C'est en décembre qu'ils éliront leur premier magistrat ●

Visite des représentants de l'État

Mardi 15 novembre, le Préfet du département, Pierre Dartout, accompagné du sous-préfet de L'Haj-les-Roses, Yvan Bouchier, visitera Chevilly-Larue aux côtés de Christian Hervy, le Maire, d'élus de la Municipalité et d'agents des services municipaux. Cette visite sera l'occasion d'une réunion de travail au cours de laquelle seront évoqués les dossiers en cours impliquant l'État. ●

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Imagine R et imagination



Depuis le 17 octobre, le Conseil général a ouvert la procédure de remboursement de 50 % de la carte de transports Imagine R des collégiens et des lycéens.

Cette procédure sera ouverte aux étudiants de moins de 26 ans à partir du 2 novembre. Pour bénéficier de cette aide, il faut avoir déclaré son adresse dans le Val-de-Marne sur le contrat d'abonnement de la carte. Le formulaire de remboursement est à télécharger sur le site : <http://imagine.cg94.fr/> ●

Par ailleurs, comme chaque année depuis vingt ans maintenant, le Conseil général va offrir un livre aux 20 000 tout-petits nés dans le département en 2011.

Cet album est un cadeau de bienvenue dans le monde du langage et de l'image, destiné à familiariser l'enfant

avec le livre et à éduquer son regard. Cet album, commandé par le Conseil général à un auteur, est l'une des illustrations du soutien départemental à la création artistique et littéraire. Il aide et contribue à faire connaître les auteurs d'aujourd'hui. Les heureux petits lecteurs et leurs familles se verront donc offrir le très bel ouvrage de Gérard Lo Monaco, « *Magique Circus Tour* », publié aux éditions

Hélium, lequel, comme son nom l'indique, invite à découvrir l'univers magique du cirque. Véritable livre-carrousel animé, il montre écuyères, dompteurs d'ours et de lions, otaries, clowns et acrobates qui s'animent de page en page dans un florilège de couleurs et de formes mises en mouvement par un mécanisme original. Toutes les bibliothèques du département vont prochainement le recevoir. ●



Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Élisabeth Maillefert**, maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 62
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **François Pernigotti**, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et au commerce équitable : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Richard Dell'Agnola**, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

expressions des élu(e)s

Stéphanie Daumin ► *maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires*

Un pôle public bancaire pour lutter contre les dérives spéculatives



L'actualité le met plus que jamais en évidence : le système bancaire actuel, exclusivement spéculatif et entièrement mondialisé, est en train de plonger nos économies dans le marasme. Après un plan d'urgence de 300 milliards d'€ en 2008 pour sauver le système bancaire français et le remettre en selle, l'histoire se renouvelle. La spéculation domine toutes les décisions, éloignant toujours plus l'économie financière de l'économie réelle. La faillite du groupe DEXIA, annoncée il y a quelques semaines, en est un bon exemple. Cette banque franco-belge, créée en 1996 en application d'une directive sur

la libéralisation du marché européen, était le principal pourvoyeur de crédits auprès des collectivités locales en France. Ce sont plus de 5 000 communes, départements, régions qui se retrouvent aujourd'hui plongés dans l'incertitude. Sortie du giron du secteur public, elle s'est pliée aux non-règles de la spéculation et a exposé ses clients aux emprunts dits « toxiques », qu'elle a pu appliquer aux collectivités sans même les prévenir. Fort heureusement, notre bonne gestion communale nous a maintenus éloignés de ces dangereux emprunts, et notre ville n'est pas menacée. Mais ce n'est pas le cas de bien d'autres collectivités, qui vont se trouver en grande difficulté pour assurer leurs

missions et réaliser leurs investissements : écoles, services sociaux, crèches... Premières victimes : les habitants. N'oublions pas que les collectivités locales sont le premier investisseur en France, elles sont donc un puissant moteur de développement économique et d'emploi. Le gouvernement travaille à une solution d'urgence qui prévoit une intervention de l'État. C'est effectivement une obligation impérieuse. Mais cela suffira-t-il ? Nous plaïdons en faveur de la constitution d'un pôle public bancaire afin de protéger les investisseurs et les épargnants des comportements spéculatifs. Un plaïdoyer que la situation de DEXIA, et plus largement d'un système bancaire à la dérive, légitime aujourd'hui avec force.

Bruno Tranchant ► *maire-adjoint, président du groupe Socialistes et apparentés*

Objectif 2012



Les électeurs de gauche ont donc tranché. Un choix clair, sans ambiguïté. Le 16 octobre dernier, à l'occasion de la primaire citoyenne, organisée par le Parti Socialiste, ils ont doté François Hollande d'une avance confortable, lui assurant ainsi une légitimité incontestable qui en fait le candidat désigné, en prévision de la présidentielle du printemps prochain. Pour l'heure, il n'y a cependant qu'un seul vrai vainqueur, la primaire. Cette procédure de désignation d'un candidat, ouverte et démocratique, pourtant décriée par la droite

et une partie non négligeable de la gauche, était une première en France et dans le département qui marque l'avènement d'une innovation importante dans la vie politique. Loin de la machine à perdre que certains esprits chagrins se plaisaient à décrire. Au point que chacun s'accorde, aujourd'hui, à reconnaître la modernité de cette procédure. Les résultats enregistrés à Chevilly-Larue et la participation exceptionnelle de nos concitoyens au vote ne font à cet égard que confirmer leur volonté de participer, d'une manière transparente, au choix des candidats.

Ils ont raison. Le succès ne sera cependant complet que s'il conduit à l'élection de notre candidat au soir du 6 mai 2012. Ce qui suppose, comme le suggère François Hollande, de « réenchanter le rêve français ». Le défi n'est pas mince, d'autant que les Chevillais doutent, au même titre que les Français, de la capacité des politiques à leur offrir des perspectives crédibles, des raisons de ne pas voir l'avenir comme une menace. De ce point de vue, il appartient au candidat socialiste d'élargir leurs horizons, en s'imposant un devoir de victoire. Plus qu'un défi, une nécessité.

Murielle Desmet, Nathalie Sans-Sevaux, Dominique Lo Faro, André Deluchat ►
élus du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche

Le fichage des bébés est-il en route ?

Bientôt seraient détectés les nouveau-nés, c'est ce à quoi conduit le processus initié par le ministre de l'Éducation nationale en classant les enfants « à risque » ou à « haut risque » dès la maternelle. Consigné dans un livret d'évaluation sur le « devenir de l'élève », le classement dont chacun ferait l'objet le suivra toute sa vie scolaire et il ne pourra plus s'en séparer. Ce que propose de faire le ministre Luc Châtel s'inspire du rapport de 2005 du député-maire UMP de Villiers sur Marne qui indiquait que les « prémices de la déviance devaient être détectés dès l'âge de 3 ans » et de

celui du secrétaire d'État à la justice en 2010 qui proposait « de repérer les troubles du comportement dès 2-3 ans ». Ces deux tentatives ont pourtant avorté. Ce nouvel essai du gouvernement est banni par les enseignants et les parents d'élèves, jusqu'au pédopsychiatre Marcel Rufo qui estime que « le repérage des élèves les plus fragiles est déjà fait par les enseignants » et qui indique que « ce projet conditionnera les enfants à échouer ». À Chevilly-Larue comme partout ailleurs, les enseignant(e)s, repèrent les difficultés des jeunes enfants et les orientent, en accord avec les parents, vers des

professionnels compétents. Or, ce sont bien les moyens et la politique du gouvernement qui bloquent ce processus quand sont supprimés les professionnels du Réseau d'aide aux enfants en difficulté (Rased), les psychologues ou les orthophonistes. Nous disons au ministre « laissez les enseignants enseigner » et donnez-leur les moyens indispensables pour qu'ils accomplissent leur mission afin que l'école maternelle soit un lieu où l'enfant s'épanouit en se confrontant à la socialisation, sortant ainsi du seul cadre qu'il connaissait, la famille.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Jean-Paul Homasson ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Un parcours privilégié



Le jeudi 6 octobre, de bon matin, une petite équipe part de la place de la Libération pour se rendre place Nelson Mandela. Elle est composée d'élus, de personnels administratifs et surtout de trois personnes en situation de handicap (non-voyants et handicapé moteur en fauteuil roulant). Le but est d'évaluer l'accessibilité à des services publics en empruntant des parcours définis. La réfection des trottoirs est prévue mais le déplacement

en fauteuil roulant reste correct. Il n'en est pas de même pour les non-voyants. Branchages, poubelles, voitures garées sur les trottoirs, rétroviseurs sont autant d'obstacles sur leur chemin, les obligeant parfois à passer sur la voie publique. Et là, c'est la circulation qui devient dangereuse (à signaler que la situation est identique pour une maman avec une poussette). En fait tout pourrait s'arranger avec un peu de sens civique et moins d'égoïsme de la part des riverains. Mais à la place, il arrive que les non-voyants

essuient des insultes... La Municipalité fera des rappels pour l'élagage et les stationnements illicites. Le prochain parcours prévu sur le quartier Larue pourrait se faire avec un ASVP. Là où l'attitude citoyenne fait défaut, force sera d'envisager des mesures plus coercitives. Mais l'aide aux handicapés n'est pas négociable et fait partie des priorités municipales; nous ne manquerons pas de faire des rappels pour une prise de conscience collective des droits et des devoirs de chacun.

Pascal Rioual ► *conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

Les primaires, l'amorce du changement



Le candidat qui peut battre Nicolas Sarkozy a été désigné, et les Chevillais y ont contribué comme tous les Français.

Plus de 8% des électeurs chevillais ont utilisé cette possibilité qui leur était donnée par le Parti Socialiste de désigner celui ou celle qui a toute les chances de porter les couleurs de la gauche au second tour.

À Chevilly-Larue, je retiens de ces deux journées l'ambiance chaleureuse des bureaux de vote, la motivation et la détermination des citoyens qui sont venus déposer leur choix dans l'urne, l'énergie de cette vague en formation.

Plus de 8%, nous sommes au-dessus de la moyenne,

même si les bureaux n'étaient pas les bureaux de vote habituels, comme dans d'autres villes de gauche, et même si l'affichage a eu le malheur d'être recouvert par quelques militants ayant du mal avec la démocratie participative non initiée par leur clan. Le succès est au rendez-vous, et avec lui une forte responsabilité du rassemblement de la gauche

autour du candidat investi. Je tiens à remercier le personnel administratif et technique de la mairie, qui nous a fortement aidés dans cette organisation, les militants chevillais toujours enthousiastes et déterminés.

Nous serons à la hauteur de vos espérances, en 2012 et sur les échéances suivantes.

	inscrits	votants	blcs/nuls	%	F. Hollande	M. Aubry
Centre de Loisirs						
Pablo Neruda	2917	194	0	6,65	115	79
Pasteur	3548	359	1	10,11	231	127
Léo Ferré	3493	268	2	7,67	152	114
Total	9958	821	3	8,21	498	320
% exprimés		818	0	6,65	60,88	39,12

► *Modem, Nouveau centre et Non-inscrits*

M. Armand Tisseau, élu MoDem, Nouveau centre et non-inscrits siégeant au Conseil municipal, a officiellement démissionné de ses fonctions pour convenances personnelles. Aucun autre conseiller municipal n'a pour l'heure été installé à sa place.

Jean Franco Capirchio ► *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits.*

Hausse des tarifs de cantine dans les lycées



Les élus du groupe Majorité Présidentielle au Conseil régional d'Île-de-France dénoncent la décision de la majorité régionale de

gauche d'augmenter en 2012 les tarifs de cantine dans les lycées (+1,6%), ainsi que le tarif d'hébergement en internat (+3,4%). Avec cette hausse, le tarif moyen pour un repas dans les cantines d'Île-de-France passera à 3,77€, soit près de 25% de plus que le ticket de Restauration Universitaire dont le prix est fixé par l'État.

Loin du slogan de « bouclier social » affiché par la Région, Jean-Paul Huchon ponctionne une nouvelle fois les familles franciliennes. Depuis 2006, la majorité régionale de gauche a augmenté de plus de 13% les tarifs de cantine, soit une progression de quatre points supérieure à l'inflation. Ce constat est d'autant plus alarmant que la tarification sociale au quotient familial promise par Jean-Paul Huchon depuis 2004 est au point mort. Sept ans après l'avoir promise, la Région en est toujours au stade de l'expérimentation dans sept lycées sur 469.

Pour que la tarification sociale au quotient familial soit effective pour l'ensemble des jeunes Franciliens en 2014, il est impératif de l'élargir à la rentrée 2012 aux 165 lycées bénéficiant de la dotation de solidarité et à l'ensemble des établissements à la rentrée 2013. Enfin, elle doit être appliquée sans délai aux tarifs d'hébergement en internat que la Région propose d'augmenter de 3,4% à la rentrée 2012, soit le double de l'inflation, alors que seules 95 places d'internat ont été construites depuis 2004 sur un engagement de 2500.

Arts plastiques

Avant-goût de *Vacances d'hiver* hors les murs

Une paire de ballerines, une moulinette presse-ail, une montre-bracelet, ... Quels sont ces drôles d'objets dessinés qui ont envahi l'espace publicitaire de la ville ? Campagne de pub ou exposition camouflée dans le quotidien ?



Un objet stylisé d'un trait noir juxtaposé sur un pictogramme de couleur verte, rouge ou jaune orangé ...

Étranges images rencontrées au hasard des rues que celles de ces dessins qui, en 120cm sur 176 cm, ont envahi les panneaux publicitaires de la ville depuis le 3 novembre et ce pendant dix jours. Vingt affiches apposées en trente points de la ville. Serait-ce une campagne pour un annonceur qui ne délivrera son nom qu'après s'être joué de l'attente suscitée auprès du passant intrigué ? Serait-ce une astuce façon merchandising pour guider les esprits vagabonds vers on ne sait quel temple de la consommation ? Pas sûr ... À y regarder de plus près, il se pourrait bien que les Chevillais reconnaissent ces objets. Cette moulinette presse-ail, n'est-ce justement pas celle qui traîne toujours dans un recoin de nos tiroirs de cuisine ? Cette paire de ballerines, n'est-ce pas celle qu'une petite fille sommeillant dans un coin de mémoire chevillaise portait autrefois ?

Et cette montre ? De quel poignet a-t-elle été détachée ? Souvenez-vous ... Peut-être est-ce vous qui, il y a quelques mois, à la faveur d'une rencontre avec une artiste, une certaine Heidi Wood, l'avez délicatement ôtée pour la soumettre à sa main experte. Sans doute étiez-vous curieux de savoir si, de banal ornement, elle pouvait réellement s'élever au rang d'œuvre d'art ...

Ustensiles de cuisine, jouets, formes et choses insolites, même s'ils ne parlent pas, tous ces objets du quotidien se racontent sur les murs de la ville. En s'exposant de la sorte sur les placards publicitaires, ils dévoilent au vu et au su de tout le monde un pan de leur intimité. Quel contraste ! Contraste ? N'est-ce pas justement le terme employé souvent par les agences de voyage pour vendre telle ou telle destination de rêve ? Chevilly-Larue terre de contraste ... Tout porte à croire que ces affiches en forme d'inventaires du paysage urbain sont des invitations au pays du for intérieur. Et si la ville était une destination touristique où il ferait bon passer ses *Vacances d'hiver* ? Suivez l'artiste ... jusqu'à la Maison des arts plastiques en décembre prochain. ●

Géraldine Kornblum

► Exposition d'affiches d'Heidi Wood, dans l'espace publicitaire de la ville, du 3 au 13 novembre.

► Exposition *Vacances d'hiver* d'Heidi Wood à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur du 15 décembre au 15 février

Concert de la Sainte-Cécile

Le rendez-vous des mélomanes

À l'occasion du concert de la Sainte-Cécile, l'Association culturelle sociale et familiale (ACSF) invite les Chevillais à vivre un voyage musical légendaire. Au programme : *Olympic Fanfare* de John Williams, *Habanera* d'Emmanuel Chabrier, *Belle of the ball* de Leroy Andersons et bien

d'autres ... Sous la baguette de Patrick Moureaux, les musiciens de l'orchestre philharmonique enchanteront mélomanes et curieux. Un rendez-vous à ne pas manquer ! ● A.W

► Samedi 26 novembre 2011 à 18h au théâtre André Malraux. Entrée libre



Maison du Conte

Faits divers et série noire

À l'aube d'une nouvelle saison, la Maison du Conte propose aux Chevillais d'écouter des histoires qui font peur. Lors d'une soirée *Contes en série noire*, le public découvrira tour à tour deux spectacles empreints de terreur, d'irrationnel et de folie. Pour débiter, Nicolas Bonneau racontera le road-movie épique d'un tueur en série, sur fond d'enquête noire et burlesque. Dans la foulée, Marien Tillet se délectera des frayeurs de notre enfance lors d'une conférence aux allures de thriller. En guise de prolongement, le conteur invitera chacun à rejoindre le « Cercle de la terreur », un club très ouvert où l'on partage d'inquiétantes histoires ; un club pour tous ceux à qui on a déjà confié une histoire étrange, pour tous ceux à qui cela est déjà arrivé, pour tous ceux qui veulent entendre des histoires à glacer le sang. Pour frémir ensemble. ●

Anna Weiss

► *Contes en série noire*, samedi 19 novembre :

● À 18h30, *Fait(s) divers, à la recherche de Jacques B.*

par Nicolas Bonneau

● À 21h, *Après ce sera toi* par Marien Tillet

Réservations : 01 41 80 69 69

► *Le Cercle de la terreur*

Rendez-vous le jeudi 10 novembre et

le lundi 21 novembre à 19h59 (lieu communiqué ultérieurement). Inscriptions : 01 49 08 50 85



Mois du film documentaire

La résistance en images



« *Indignez-vous !* » dit Stéphane Hessel. La réflexion autour des résistances poursuit son chemin. Après la littérature et les médias, la médiathèque explore une autre forme de résistance, celle de la production cinématographique à l'occasion du Mois du film documentaire. Trois films seront à l'affiche, chacun retraçant des parcours de vie « en résistance ». *Cleveland contre Wall Street* présente l'histoire du procès qui n'a jamais eu lieu entre banquiers et avocats d'une ville dévastée par les saisies immobilières. *Parures pour dames* ouvre les coulisses de « l'atelier de la désobéissance » imaginé par la créatrice de mode Sakina M'Sa ; quand *La mort de Danton* suit le voyage initiatique d'un jeune de banlieue au cours Florent. Trois images de la lutte aujourd'hui, trois regards d'artistes sur la société contemporaine. Une lucarne pour voir le monde autrement. ● A.W



► *Cleveland contre Wall Street* de Jean-Stéphane Bron, samedi 5 novembre à 17h à la médiathèque. Projection suivie d'un débat avec Benoît Bréville, journaliste et historien. En partenariat avec les Amis du *Monde diplomatique* du Val-de-Marne.



► *Parures pour dames* de Nathalie Joyeux, mardi 15 novembre à 20h au théâtre André Malraux. Projection suivie d'une rencontre avec la réalisatrice.



► *La mort de Danton* d'Alice Diop, samedi 26 novembre à 17h à la médiathèque. Projection suivie d'une rencontre avec la réalisatrice.

29

découvertes
culture

La rentrée des livres

Chaque année nous l'attendons, vous l'attendez avec impatience ...

La rentrée littéraire ! Plus de 600 romans attendus en cette fin d'année ...

Il y a ceux dont on a déjà trop parlé, ceux que vous lirez le mois prochain parce que déjà très réservés à la médiathèque, il y a ceux qui vont être primés ... et puis il y a ceux dont on parle un peu moins, mais que nous avons envie de partager avec vous.

Livres

Ce qu'on peut lire dans l'air

Dinaw Mengestu – Éd. Albin Michel, 2011



Au début des années 1980, Yosef et Mariam, que la révolution éthiopienne a séparés pendant trois ans, se rejoignent aux États-Unis. Pour célébrer leurs retrouvailles, ils s'offrent enfin un voyage de noces à Nashville.

Trente ans plus tard, Jonas, leur fils, en pleine crise personnelle, revient sur leurs pas. Entre de vagues souvenirs d'enfance et le silence de ses parents sur le drame qui les a menés aux États-Unis, il reconstitue à tâtons l'histoire de sa famille, sa propre histoire ... Une flamboyante fresque intime souvent poignante sur un homme en quête de ses origines et de lui-même.

Le pacte des vierges

Vanessa Schneider – Éd. Stock, 2011



2008, Gloucester aux États-Unis. Dix-sept jeunes filles d'un même lycée tombent enceintes en même temps. La ville est sous le choc et se propage la rumeur d'un pacte noué entre les filles pour faire et élever leurs enfants ensemble, afin

de créer une sorte de communauté idéale. Quatre d'entre elles, Lana, Sue, Cindy et Kylie, se confient à tour de rôle à une journaliste venue enquêter sur l'événement. Tour à tour leurs voix se succèdent pour parler avec une naïveté mêlée de désillusion de leur groupe, de leurs vies dans leurs familles respectives, du quotidien morne d'une ville où le chômage décime les espoirs d'une vie meilleure et qu'un avenir en commun pourrait éclairer.

Ce fait divers, dont la romancière Vanessa Schneider s'inspire pour faire le portrait d'une certaine jeunesse américaine, baigne le roman d'une mélancolie propre à l'adolescence, entre rêves décalés et réalité brutale.

En mémoire de la forêt

Charles T. Powers – Éd. Sonatine, 2011



En Pologne, on retrouve le cadavre d'un homme dans la forêt près du petit bourg de Jadowia Leszek. Un ami de la famille décide de faire la lumière sur cette affaire. Il va vite comprendre que cet assassinat est lié à l'histoire

trouble du village.

Mais dans cette petite communauté soudée par le silence, beaucoup ont intérêt à avoir la mémoire courte et à ne pas réveiller les fantômes du passé. Roman noir et historique, un thriller qui aborde les thèmes de la culpabilité collective et individuelle, de la mémoire et des répercussions de l'Histoire dans la vie de chacun.

Pièce rapportée

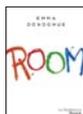
Hélène Lenoir – Éd. de Minuit, 2011



Elvire se rend au chevet de sa fille Claire qui vient d'être fauchée par un motard. Cet accident l'amène à faire le point sur elle-même et à prendre ses distances avec les siens, pour qui elle n'est finalement qu'une « pièce rapportée ».

Une mise en pièce de la famille, de ses désordres, de ses failles et conflits larvés, des non-dits, des liens qui enchaînent autant qu'ils relient, par petites touches subtiles mais féroces. Une écriture puissante, un style précis, sans lyrisme, ni pathos. Une belle et singulière voix que celle d'Hélène Lenoir.

Et aussi ...



Room
d'Emma Donoghue,
Éd. Albin Michel



Le Turquetto
de Metin Arditi,
Éd. Actes Sud



Pas d'inquiétude
de Brigitte Giraud,
Éd. Stock

Panorama de Chevilly-Larue en 1911, il y a 100 ans.

En 1911, la commune de Chevilly-Larue est encore très rurale et ne compte que 1108 habitants, dont plus de la moitié vivent en collectivité (au séminaire, au monastère, au sanatorium, ...).

En 1911, la commune de Chevilly-Larue s'appelle encore « Chevilly » tout court, du nom de son chef-lieu (la dénomination actuelle datant de 1920). Elle fait alors partie du département de la Seine, arrondissement de Sceaux, canton de Villejuif. Elle est plus étendue vers le sud, car elle n'a pas encore perdu les 33 hectares rattachés à Rungis en 1932 (pour un projet parisien sans suite de « cité satellite Belle-Épine »), ni eu sa limite sud modifiée lors de l'aménagement du Marché d'intérêt national (ouvert en 1969).

En 1911, la commune est encore peu équipée. L'électricité est mise en service cette année-là, notamment à la mairie et dans les écoles la jouxtant. Par contrat de 1862, la Compagnie des Eaux fournit de « l'eau de Seine », qui alimente quelques fontaines, mais encore peu de maisons. Le téléphone ne compte que trois abonnés : le maire, Henri Cretté, la briqueterie Bohy et le sanatorium. Seul transport local, la voiture à cheval de M. Besson dessert la gare de Bourg-la-Reine, sinon il faut aller à pied à Villejuif, terminus du tramway pour Paris.

Le territoire chevillais est majoritairement occupé par des cultures, avec des jardins, des terrains de cultures fourragères, maraîchères et florales, des pépinières et surtout des terres de cultures labourables (froment et, secondairement, seigle, avoine et pommes de terre).

Le recensement de la population effectué en 1911 indique que les 1108 habitants sont répartis en 4 petites zones habitées et se composent de 134 ménages occupant 96 maisons : outre 7 hôtes de passage, 682 habitants vivent dans les 28 maisons du village de Chevilly, 399 dans les 61 maisons du village de Larue, 20 dans les 5 maisons de La Saussaie (au nord de la commune, le long de la RN 7) et 10 dans les 2 maisons de carriers à la limite de Rungis. La particularité de la commune à cette époque est de comprendre un plus grand nombre de « comptés à part » (personnes étant simplement pensionnaires dans la commune) que



d'habitants officiellement domiciliés (611 « comptés à part » contre 497 habitants fixes). En effet, la commune accueille 308 pensionnaires au monastère Saint-Michel, 200 au séminaire des Missions, 87 au sanatorium et 9 à la pension pour enfants de M^{lle} Anceau. Par ailleurs, la population domiciliée à Chevilly-Larue compte 279 actifs, dont 119 (43%) travaillent dans l'agriculture. Au palmarès des autres professions les plus représentées figurent 29 briquetiers, 19 religieuses et prêtres, 15 couturières, 15 carriers, 12 maçons, 12 blanchisseuses et 6 couples de cafetiers–marchands de vins (souvent aussi épiciers). ● (À suivre)

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Le café-épicerie-mercerie des Vignal, au 7, rue de Fresnes (actuelle rue Albert Thuret), l'un des six cafés de la commune en 1911.

Édouard Vaillant et la Commune de Paris

Dans l'article « Il y a 140 ans la Commune de Paris » publié dans la rubrique Mémoire du Journal de Chevilly-Larue de septembre dernier (n°124), une omission involontaire a fait indiquer que deux rues chevillaises portent le nom de communards, alors qu'il y en a trois, avec l'impassée Édouard Vaillant.

Édouard Vaillant, né le 26 janvier 1840 à Vierzon (Cher), ingénieur, docteur ès-sciences, puis docteur en médecine, poursuit des études notamment de philosophie en Allemagne de 1866 jusqu'à la déclaration de guerre en 1870. Il s'engage dès lors activement dans la politique aux côtés des socialistes. Il participe à l'avènement de la République le 4 septembre 1870. Il est l'un des quatre rédacteurs de l'« Affiche rouge » appelant à la création de la Commune de Paris. Il est élu le 26 mars 1871 au comité central de la Commune. Nommé le 21 avril délégué à l'instruction publique, il veut instaurer l'école laïque, gratuite et obligatoire, et valoriser l'éducation des filles et l'enseignement professionnel, mais la répression sanglante par les Versaillais interrompt ses projets. Ayant réussi à s'enfuir à Londres, il est condamné à mort par contumace le 17 juillet 1872. Amnistié en 1880, il revient en France et adhère en 1881 au Comité révolutionnaire central. Par la suite, il s'efforce d'unir les divers courants du socialisme. Il est député du 20^e arrondissement de Paris de 1893 à sa mort à Saint-Mandé le 18 décembre 1915. Son nom est donné à une voie de Chevilly-Larue qui, avec l'impassée Jean Jaurès, compose l'ancien lotissement « La Chevillette » fondé en 1911, tout près du village de Chevilly, par un promoteur, Charles Couvignou. ● M.E



Édouard Vaillant devant le Mur des Fédérés au cimetière du Père Lachaise à Paris.

Parc des sports

Tout beau, tout neuf !

Samedi 15 octobre, la ville de Chevilly-Larue célèbre ses nouvelles installations sportives au parc des sports. Avec un terrain de football recouvert en synthétique, un nouveau gymnase d'entraînement et deux courts de tennis couverts en plus, le lifting est des plus réussis.

La foule des grandes après-midis inaugurales et, derrière elle, les nouvelles installations au parc des sports (revêtement synthétique sur le terrain de foot, gymnase, courts de tennis couverts).



Dans une ambiance jazzy, les animations sportives sont prises d'assaut par de nombreux enfants venus profiter des derniers rayons de soleil de l'année. Le parc des sports est en ébullition. C'est que ce samedi 15 octobre on y inaugure les nouvelles installations sportives ! La cérémonie a lieu certes en présence des élus (Christian Hervy, le Maire, André Deluchat, maire-adjoint, Nathalie Sans-Sevaux, conseillère municipale, ...) et du président de l'Élan, Luc Voïvoditch, mais aussi de nombreux sportifs de tous âges. En ce début de nouvelle saison, les athlètes chevillais pourront donc profiter d'un synthétique tout neuf, d'un

nouveau gymnase bien pratique et de deux courts couverts supplémentaires. Pour Christian Hervy, ces rénovations sont surtout les fruits d'une collaboration productive entre l'Élan et la ville, ce qu'il n'a pas manqué de rappeler.

De 37 à 60h de foot par semaine !

Pour les sportifs, les changements sont notables. Ainsi, la transformation d'un court de tennis en gymnase avec vestiaires, local de rangement et une si précieuse buanderie pour laver les maillots, est une véritable aubaine pour les entraînements. Le terrain de football avec pelouse synthétique, lui, va permettre de jouer par tous les temps, sans tonte ni arrosage, et en toutes saisons. De 37 heures, les terrains sont désormais ouverts 60 heures par semaine ! Luc Voïvoditch, président de l'Élan, s'amuse de pouvoir « retrouver le goût du tackle sans y perdre un genou », mais ne cache pas sa joie. « Nous sommes comblés du résultat ». Même constat pour les deux courts de tennis couverts. Un confort et une amplitude horaire décuplés ne peuvent qu'être les bienvenus. Même François Geoffrey, président de la Ligue de tennis du Val-de-Marne, est resté admiratif devant ces nouvelles installations. ●

Antoine Ginekis

Tel est ton ... programme !

Comme chaque année, la ville de Chevilly-Larue propose nombre d'activités et d'animations pour participer à la lutte contre les maladies rares et inconnues. Le 25^e Téléthon se déroulera les 2 et 3 décembre prochains avec un programme sportif et convivial !

Une tradition. Pour cette 25^e édition, le Téléthon s'est choisi un parrain des plus prestigieux en la personne du comique Gad Elmaleh ! Une bonne idée pour garder le sourire malgré les enjeux graves se jouant lors de cette manifestation. Indispensable, incontournable, ce week-end de lutte est également entré dans le calendrier chevillais tel un moment où la solidarité et le don de soi prennent le pas sur tout autre sentiment. Il s'agit aussi d'une occasion rêvée de ... se dépenser ! Et oui, lutter contre les maladies rares réclame beaucoup d'efforts.

Entre repas festif et tournoi sportif, le programme est désormais connu.

Un repas et un tournoi de volley !

Ainsi, tous les Chevillais ont rendez-vous dès 19h30 au foyer du parc des sports, le vendredi 2 décembre. Les sections sportives de l'athlétisme et du cyclotourisme de l'Élan dressent la table, remplissent vos verres et vos assiettes pour un grand repas convivial ! Le lendemain, les mêmes sections échangent les fourneaux contre les machines à sandwiches pour nourrir les courageux et valeureux volleyeurs ! Dès 9h au matin du samedi 3 décembre, ont ainsi rendez-vous toutes les personnes motivées par un tournoi de volley. L'événement se déroulera dans l'enceinte du gymnase Pasteur et la section espère pouvoir compter sur le plus d'équipes possibles ! À table pour festoyer ou sur un terrain pour suer, se montrer solidaire et aider la lutte contre les maladies rares peut prendre de multiples formes à Chevilly-Larue ! ●

Foyer du parc des sports – rue du Stade ; Gymnase Pasteur – 2, avenue de la Croix du Sud.

Soirée des sportifs

Distribution de récompenses !

Samedi 15 octobre après l'inauguration des nouvelles installations sportives, se tenait la soirée des sportifs.

150 sportifs et bénévoles ont été récompensés à cette occasion.



De gauche à droite, Gaëtan Peyraud, José Gonzales et Geneviève Aubert, médaillés Jeunesse et sports.

Quelle journée ce samedi 15 octobre ! Après l'inauguration au parc des sports, se tenait la soirée des sportifs, l'occasion pour chacun, sportifs, bénévoles, élus, de revenir sur une saison de sports. Pour avoir réalisé le 5^e temps national en 3000m steeple, Kevin Vallathesar a été élu meilleur jeune en compagnie du vice-champion de France de tir à l'arc malvoyant, Thomas Cormier. Au niveau des bénévoles, Véronique L'Hostis et Gérard Gaillot ont reçu le prix du mérite pour leur engagement de tous les jours pour les sections GR et tennis de table. Cette dernière a également eu droit aux honneurs du titre de la « section la plus dynamique » grâce aux multiples manifestations organisées tout au long de la saison. Le tir à l'arc a été mis en avant pour ses excellents résultats comme la « section la plus performante ». Par ailleurs, trois sportifs se sont vus remettre la médaille Jeunesse et sports des mains de Christian Hervy, le Maire, et de Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée à la Vie associative ; il s'agit de Gaëtan Peyraud (médaille d'argent), non-voyant, grand sportif et bénévole à la Retraite sportive, de Geneviève Aubert (médaille de bronze), marathonnienne et entraîneur de la Gymnastique volontaire depuis une vingtaine d'année, et de José Gonzales (médaille de bronze), entraîneur au club d'athlétisme et ancien responsable du service des Sports de la ville. ● A.G

Le palmarès complet de toutes les récompenses est publié sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr.

Coup de chapeau



3 podiums pour une première !

Le coup d'envoi de la saison des compétitions de Gymnastique rythmique a commencé les 15 et 16 octobre au parc des sports de Chevilly-Larue. L'Élan GR y assurait l'organisation des championnats départementaux individuels

et a su se montrer un hôte accueillant mais surtout brillant. Les résultats ont enchanté les dirigeants de la section, à très juste titre. En effet, ce fut une très belle compétition réalisée par l'ensemble des gymnastes du club avec toutes les gymnastes qualifiées pour les championnats régionaux. Avec les médailles d'or de Clémence Aubier (Fédéral Sénior) et de Cindy Barreau (Préfédérale Sénior) et le bronze décroché par Ludivine Besnard (Critérium Junior), l'Élan GR n'a pas raté les marches (de podiums) menant à l'étage supérieur ! Félicitations donc aux gymnastes qui ont déjà les yeux rivés vers le week-end du 11, 12 et 13 novembre. À Thiais, il s'agira de briller à nouveau, au niveau régional cette fois.

Natation

Une rentrée sans flottements

Pour sa première rentrée à la tête de la section natation de l'Élan, Alexis Albaret appréhendait un peu. Ses doutes sont déjà levés après seulement quelques mois. D'une part, les cours hors-compétition sont pleinement plébiscités. Notamment l'aquagym, « Les 200 places sont toutes réservées par des personnes appréciant les cours et se montrant assidues », note Alexis avec plaisir. Mais le sportif n'est pas lésé non plus. « Nous avons participé à notre première compétition à Ivry, les qualificatifs pour les championnats Fédéraux de fin janvier, et les résultats sont très satisfaisants », poursuit-il. Sur les quinze nageurs sélectionnés, tous ont ainsi amélioré leur performance de la saison dernière ! Les Chevillais n'ont plus qu'à suivre les flots jusqu'aux Fédéraux.

Tennis de table

Nationale sinieuse !

L'équipe séniors féminine de tennis de table est promue, cette saison, en Nationale 3. Un niveau de compétition très relevé qui amène Maryse Bonnefoi et ses coéquipières à Mer dans le Loir-et-Cher ou prochainement à recevoir Yvres. Pour l'heure, l'équipe n'a malheureusement pas encore connu la victoire en deux rencontres. « Nous avons rencontré deux équipes de haut de tableau visant la montée. Sur la deuxième rencontre, ça ne s'est pas joué à beaucoup, ça aurait pu basculer en notre faveur ... », raconte Maryse Bonnefoi qui n'a en rien perdu confiance en son équipe. « On a encore cinq rencontres, on reste confiantes. On espère deux à trois victoires pour assurer notre maintien. » Solidarité et confiance. Si la Nationale s'avère piégeuse, les Chevillaises possèdent tous les atouts pour ne pas sortir de la route.

33

sports

Pharmacies de garde de jour

**Dimanche
6 novembre**

Hassim
34, avenue de la
Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Roussel
273, avenue de
Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

**Vendredi
11 novembre**

Benouaiche
Centre
commercial
Carrefour
81, avenue du
Général de Gaulle
L'Hay-les-Roses
01 46 65 85 18

Lernould
13, rue de
l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Guyen
21, avenue du
Général de Gaulle
Thiais
01 46 86 82 91

**Dimanche
27 novembre**

Koubi
5, avenue Général
de Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 47 99 88

Lahlou El Outassi
10, rue du
docteur Charcot
Fresnes
01 46 60 05 65

**Dimanche
20 novembre**

Bittante
43, avenue du
Pdt Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Medioni
89, boulevard
Jean Jaurès
Fresnes
01 46 66 10 47

Douriez
7, place du
marché
Thiais
01 48 53 83 02

**Pour le service pharmaceutique
de nuit, s'adresser au commissariat :
17 ou 01 49 08 26 00**

**Dimanche
27 novembre**

Akwa Nsangue
15, rue du
docteur Calmette
L'Hay-les-Roses
01 46 60 95 47

Bourdier
7, rue Léon Blum
L'Hay-les-Roses
01 43 50 86 84

Godet
1, rue de la
Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

**Dimanche
4 décembre**

Trouillet
55, rue Paul
Hochart
L'Hay-les-Roses
01 46 86 48 02

Truong
61, rue de
la Cosarde
L'Hay-les-Roses
01 46 64 56 62

État civil

Du 1^{er} au 30 septembre

Naissances

• Melvyn Garcia
Semedo

• Nima Samadi
Gauthier

• Lucas
Soare-Serrault

• Gabriel Lambert
• Aalyah Khezami
• Dramane Diarra
• Emma Marceau
• Mathieu Garnier
Santamaria

• Claude Mabanza

• Brice Akpa
• Ayoub Younsi
• Neyla Fareh

Décès

• Antonia Pereira
• Janine Aigueperse
• Norbert Taminau
• Ilona Lethimonnier

• Georges Bultel
• Bernadette Cherot
• Manuel Vieira
Gomes

• Chantal Herbulot
• Jacques Nikitas
• Didier Argacié

Forum emploi

Ce forum emploi, organisé par la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, accueillera de nombreuses entreprises qui recrutent et proposera formations et conseils à tous ses participants. La participation de Centres de formation des apprentis (CFA) permettra également de mettre les jeunes en contact avec de nombreux métiers d'avenir. À noter cette année, la mise en place d'un espace consacré à la mobilité internationale. En effet, conjuguer expérience professionnelle à l'étranger et apprentissage de la langue est une aspiration grandissante chez les jeunes.

Le forum offrira également des ateliers CV et lettre de motivation, relooking, photomaton, ainsi qu'une animation relaxation proposée par une spécialiste qui livrera conseils et techniques pour combattre le stress.

**Moulin de la Bièvre – 73, avenue
Laroumès à L'Hay-les-Roses**

UNE URGENCE MÉDICALE ?

sami
CHEVILLY-LARUE
le service
d'accueil
médical initial
vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera
vers le service d'accueil médical
initial (SAMI) de Chevilly-Larue
(1, rue de Verdun).

**Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit**

Sacs à sapin

Recyclez vos sapins tout en faisant un acte de solidarité

L'association Handicap International met en vente durant les fêtes un sac à sapin biodégradable et compostable pour agir en faveur des personnes handicapées. Il est mis en vente dans les grandes surfaces et les pépiniéristes à 5€ (dont minimum 1,30€ sera reversé à l'association). Ce sac, en plus de décorer le pied du sapin, permet de l'emballer proprement après les fêtes. Les Chevillais sont d'ailleurs invités à ramener ce dernier à la déchèterie intercommunale qui les récupère pour leur donner une seconde vie. Ils seront transformés en compost, excellent engrais pour les jardins. Mais attention, pour être valorisés, les sapins (emballés ou non dans un sac à sapin) doivent être nus de la tête au pied, sans décorations, neige carbonique, pot ou emballage. Pour entrer dans la déchèterie, se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité lors du premier passage.

**Déchèterie intercommunale - rue du stade. Ouverte le lundi et
du mercredi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h,
le dimanche de 9h à 12h.**

Renseignements au 01 58 42 73 60.

CBE SUD94, UN SOUTIEN AUX TPE/PME

Vous êtes une entreprise ou une association de moins de 50 salariés et vous êtes implantés sur une des villes d'Orly Paris ... Le CBE Sud 94 et Orly Paris ont mis en place deux outils au service du management de vos ressources humaines qui valoriseront le travail de vos salariés, renforceront leurs liens avec votre société, et ainsi amélioreront la performance économique de votre entreprise.

**Renseignements auprès du CBE : 01 48 92 43 26
e.batte@cbe-sud94.org**

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h
et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h**

et de 13h30 à 17h

► **samedi de 8h45 à 12h pour
les services municipaux de l'État-civil,
des Élections, de l'Action sociale
et de l'Enfance.**

**La mairie sera fermée
le samedi 12 novembre.**

formation
industrie CDI
service occupation marketing rôle cessation boulot travail
effort hôtellerie rôle orientation carrière travail
transport anglais employeur privé action affaire
insertion public activité alternance business métier
assurances situation

FORUM EMPLOI
JEUDI 24 NOVEMBRE 2011 - 9H30/17H
MOULIN DE LA BIÈVRE L'HAY-LES-ROSES
73 AVENUE LAROUUMÈS T. 01 42 37 37 85

conseil femme
énergie mi-temps recherche chômage crise
poste entreprise employé évolution
efficacité dynamisme remaniement
stages bâtiment faculté sport
production profession
homme environnement
multimédia promotion utile santé
administration

emploi
junior fermeture banque maintenance
mission
tourisme diplôme CDD

international
secretariat position
expérience attribution

**COLLECTE 2011
DES ENCOMBRANTS**

Secteur 1 : 2 novembre 2011

Secteur 2 : 16 novembre 2011

Secteur 3 : 23 novembre 2011

► **Si vous ne connaissez pas votre secteur,
appelez le n° vert du service municipal de
l'Environnement : 0 800 094 550 (appel
gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier
complet de l'année 2011 est disponible en télé-
chargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr
– rubrique Environnement.**

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) cuisinier(e) pour le service Restauration ;
- ▶ Le ou la responsable du service Petite enfance ;
- ▶ Une assistante maternelle pour le service Petite enfance ;
- ▶ Un(e) technicien(ne) télécommunications-réseaux au service Informatique ;
- ▶ Le ou la responsable du service Restauration.

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Malvoyants

Obtention d'une télécommande activant les feux sonores

De manière à faciliter le déplacement des personnes malvoyantes, douze carrefours de la ville sont équipés de modules dispensant un signal sonore sur commande afin de les prévenir lorsqu'ils peuvent traverser. Les Chevillais malvoyants qui souhaiteraient se procurer une télécommande afin d'activer les feux sonores peuvent effectuer une demande auprès du service Environnement de la ville. La télécommande est gratuite.

Renseignements au 01 45 60 19 65

Aide au paiement de la facture d'eau

Veolia met en œuvre un programme de lutte contre l'exclusion et la pauvreté par le biais de la mise en place d'un chèque d'accompagnement personnalisé pour la facture d'eau. L'objectif est d'aider les personnes pour qui la facture annuelle excède 3% des ressources du foyer. Il est impératif d'être titulaire d'un abonnement Veolia Île-de-France et l'aide ne peut excéder 50% de la facture annuelle du bénéficiaire.

Renseignement au service de l'Action sociale de la ville (01 45 60 18 86)

Le Clic 6, un soutien aux personnes âgées et leur entourage

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic6) informe et conseille gratuitement les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage sur les dispositifs d'aide dont ils peuvent bénéficier (aides à domicile, établissements d'hébergement, dispositifs de soutien aux proches, transports spécialisés, ...). Pour obtenir des informations, de la documentation ou un conseil personnalisé, contactez le Clic6.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous : 01 48 53 79 09
Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela

Jusqu'au 26 novembre

Enquête de l'Insee sur les relations familiales et intergénérationnelles

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête sur l'étude des relations familiales et intergénérationnelles. Pour ce faire, l'Insee interrogera 7 500 personnes ayant déjà répondu à un questionnaire en 2005 et/ou 2008. Cette étude permettra de mieux comprendre comment et en fonction de quels événements les femmes et les hommes prennent leurs décisions dans le domaine de leur vie familiale ou professionnelle. Quelques Chevillais seront donc sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

▶ Tous les samedis de 9h à 10h

Rencontrer la psychologue de la ville

Consultations à la Maison pour tous (23, rue du Béarn), sur rendez-vous au 01 46 86 11 30 :

- ▶ les mardis de 15h à 20h ;
- ▶ les 1^{er}, 2^e et 4^e vendredis de 17h à 20h ;
- ▶ les 3^e samedis du mois de 10h à 13h.

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV le lundi de 10h30 à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

▶ L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.